

RAPPORT ESG 2020



MATÉRIAUX DE BATTERIES
ÉCOLOGIQUES POUR
PROPULSER LA RÉVOLUTION
ÉNERGÉTIQUE



À propos du rapport

Couverture : Kevin Ducharme, coordonnateur environnement, prélève un échantillon d'eau dans un ruisseau à proximité de notre projet minier Matawinie.

Contenu : Les informations contenues dans le présent rapport concernent les activités de Nouveau Monde Graphite Inc. qui ont trait au projet minier Matawinie, à l'usine de matériaux pour batteries de Bécancour et au développement corporatif. Comme il s'agit du premier rapport ESG de la Société, le contenu qui y figure englobe les activités de la Société depuis sa création et divulgue les données relatives à 2020. Lorsque pertinent, des informations supplémentaires ont été incluses pour présenter les plus récents développements (jusqu'au 31 août 2021).

Tous les montants présentés dans ce rapport sont en dollars canadiens (« CAD »), la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Date de publication : 13 octobre 2021

Les questions et commentaires concernant le rapport et les efforts de Nouveau Monde en matière de développement durable sont les bienvenus. Vous pouvez communiquer avec Julie Paquet, notre vice-présidente, Communications et Stratégie ESG, à l'adresse jpaquet@nmg.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, contenus dans le présent rapport, y compris, mais sans s'y limiter, ceux qui ont trait (i) aux objectifs et à la stratégie d'entreprise de la Société, dont le paragraphe « Survol de la Société », (ii) aux aspirations et objectifs de la Société, (iii) à la réalisation et au déploiement de notre plan d'action de développement durable et notre plan d'action climatique, (iv) à la nature des relations avec les parties prenantes telles que les communautés locales, y compris la Première Nation Atikamekw, les employés, les fournisseurs et prestataires de services, les partenaires d'affaires, les gouvernements et les autorités réglementaires, (v) à l'impact économique direct et indirect du projet de mine de graphite Matawinie et de l'usine de matériaux pour batteries de Bécancour, y compris la création d'emplois pour les communautés locales, (vi) aux initiatives environnementales prévues par la Société, (vii) à l'intention de la Société de participer à une économie circulaire, (viii) à l'empreinte du projet de mine de graphite Matawinie, (ix) à la stratégie d'électrification de la Société et les résultats escomptés, (x) à la carboneutralité visée par la Société et l'estimation des émissions de GES de ses activités commerciales, (xi) aux plans de développement, l'échéancier et la production prévue du projet de mine de graphite Matawinie et de l'usine de matériaux pour batteries de Bécancour, (xii) à la croissance de la demande de graphite, (xiii) toute information sur les plans et les perspectives d'avenir de la Société, constituent des « renseignements prospectifs » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation applicable sur les valeurs mobilières, et sont fondés sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la rédaction du présent rapport. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la Société au moment où elles sont formulées, sont intrinsèquement assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes sur le plan commercial, économique et concurrentiel. Ces estimations et hypothèses peuvent s'avérer incorrectes. De plus, ces déclarations prospectives sont basées sur divers facteurs et hypothèses sous-jacents, y compris les tendances technologiques actuelles, les relations commerciales entre la Société et ses parties prenantes, la capacité à fonctionner

de manière sécuritaire et efficace, la livraison et l'installation en temps voulu de l'équipement soutenant la production, les perspectives et opportunités commerciales de la Société et les estimations de la performance opérationnelle de l'équipement, et ces déclarations ne sont pas des garanties de performance future.

Les mots « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention », « guider », « initiative », « potentiel », « projeté », « stratégie », « étude », « cibles », « s'efforcer », « aspirer », « faciliter », « s'engager », « continuer », « chercher », « viser » ou « croire », ou des variantes de ces mots et expressions ou des déclarations similaires indiquant que certaines actions, des actions, des événements ou des résultats « peuvent », « vont », « pourraient », « devraient », « pourraient », ou « progressent », « une fois terminés » ou « travaillent en vue de » et des expressions similaires constituent des énoncés prospectifs.

Les renseignements et les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes connus ou inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les renseignements et les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles comprennent, entre autres, les retards dans les délais de livraison prévus de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et la question de savoir si ces initiatives stratégiques produiront les avantages escomptés, la disponibilité du financement ou du financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance à l'égard des prix des produits de base, l'incidence de l'inflation sur les coûts, les risques liés à l'obtention des permis nécessaires, le rendement d'exploitation des actifs et des entreprises de la Société, les facteurs concurrentiels dans l'industrie de l'extraction et de la production de graphite, les modifications des lois et des règlements touchant les entreprises de la Société, le risque lié à l'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les développements technologiques, les répercussions de la pandémie mondiale de COVID-19 et les réponses des gouvernements à cet égard, et les conditions économiques générales, ainsi que les risques

liés aux bénéfiques, aux dépenses en immobilisations, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et les risques commerciaux généraux. Des facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans cette mise en garde pourraient également avoir des effets négatifs importants sur les énoncés prospectifs.

La liste ci-dessus est non exhaustive et non exclusive. Nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent affecter directement ou indirectement, et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de fournir des informations sur les attentes et les plans de la direction concernant l'avenir. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés prospectifs, car un certain nombre de facteurs de risque importants et d'événements futurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des convictions, plans, objectifs, attentes, anticipations, estimations, hypothèses et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Les lecteurs sont en outre invités à examiner la description complète des risques, des incertitudes et des hypothèses de la direction dans la plus récente notice annuelle de Nouveau Monde disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à www.sec.gov.

La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou d'expliquer toute différence importante entre les événements réels ultérieurs et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.



TABLE DES MATIÈRES

■ ÉCHOS DE NOS DIRIGEANTS	2	■ MONTRER L'EXEMPLE	50
Message du président du conseil d'administration	3	Notre gouvernance	51
Message du président et chef de la direction	6	Favoriser la collaboration	55
■ PRÉSENTATION DE NOTRE RAPPORT ESG	7	■ INDEX DE DIVULGATION	57
Survol de la Société	8	Enjeux ESG sociaux	59
Nos efforts ESG à ce jour	10	Enjeux ESG environnementaux	61
Principaux enjeux ESG	12	Enjeux ESG de gouvernance	66
■ CRÉER DE LA VALEUR	14	Éléments généraux d'information	67
Notre engagement auprès de la communauté	15	Déclarations propres à l'approche managériale	73
Notre engagement auprès des peuples autochtones	18	RÉFÉRENCES ET ACRONYMES	74
Un avenir avantageux pour tous	23		
Nos meilleurs atouts	28		
■ RESPECTER NOTRE ENVIRONNEMENT	33		
Exploitation minière responsable	35		
Action climatique	44		



ÉCHOS DE NOS DIRIGEANTS

- Message du président du conseil d'administration
- Message du président et chef de la direction

+ MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans la foulée de notre premier rapport annuel, j'ai le plaisir de présenter notre rapport inaugural sur le développement durable qui brosse un tableau plus détaillé de notre approche, de nos initiatives et de notre impact en matière environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG »).

Nous croyons fermement que des solutions éthiques, responsables et carboneutres sont nécessaires pour soutenir une transition juste vers une société décarbonisée. Nouveau Monde a construit un modèle économique sur la base des principes ESG. Les minéraux pour batteries ne peuvent pas alimenter une révolution énergétique durable si leur extraction et leur transformation à valeur ajoutée ne génèrent pas de bénéfices significatifs en cours de route et ne protègent pas l'environnement naturel qui les a créés.

De ce fait, nous nous engageons à respecter notre philosophie « zéro danger », une approche sous-jacente à la façon dont nous nous comportons. Elle englobe la manière dont nous extrayons nos ressources et les transformons, la manière

dont nous agissons envers l'environnement et les membres de nos communautés, ainsi que la manière dont nous interagissons entre employés. Notre objectif est d'être un catalyseur de croissance et de création de richesse pour les parties prenantes sans causer de préjudice. Cette philosophie sous-tend notre objectif visant à devenir le plus grand producteur de matériel d'anode du monde occidental, en soutenant l'électrification de la mobilité ainsi que les marchés du stockage des énergies renouvelables.

Je suis heureux d'annoncer que nous avons fait d'énormes progrès vers cet objectif en 2020 et au cours des derniers mois. Nous avons reçu le feu vert du gouvernement du Québec pour construire notre projet minier Matawinie et avons lancé les activités de construction. Nous avons également déployé notre stratégie à valeur ajoutée pour les matériaux de batteries par le biais d'opérations de phase 1 et d'investissements en recherche et développement (« R&D ») pour l'avancement de nos technologies. Les commentaires reçus du marché ont guidé notre

développement pour une chaîne de valeur verticalement intégrée, traçable et carboneutre de solutions avancées en graphite.

Nous nous sommes également engagés auprès nos communautés et nos parties prenantes pour améliorer encore nos pratiques ESG. Une entente de collaboration et de partage des bénéfices a été conclue avec la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tandis que les discussions avec la Première Nation Atikamekw pour finaliser une entente sur les répercussions et les bénéfices se poursuivent.

Bien que nous n'ayons pas encore atteint cet objectif, nous restons investis dans notre relation avec la communauté Atikamekw et envers notre promesse de maximiser les opportunités et les retombées dans le cadre de notre projet minier Matawinie. Comme présenté dans ce rapport, nous avons commencé à concrétiser nos promesses et à générer des résultats tangibles en matière de formation, d'emploi et d'opportunités d'affaires.

Dans une nouvelle réalité COVID, nous redoublons d'efforts pour assurer la sécurité et le bien-être de notre personnel, et pour renforcer notre agilité et notre développement local afin de desservir la chaîne de valeur des batteries. Dans le monde entier, les gens et les organisations dont ils dépendent ont connu l'incertitude,

y compris la perturbation des chaînes d'approvisionnement et les pénuries mondiales dans certains cas.

En tant que juridiction de classe mondiale pour l'exploitation minière et les affaires, le Québec, au Canada, offre à Nouveau Monde un cadre avantageux pour développer nos opérations intégrées en s'appuyant sur des normes environnementales de renommée mondiale, des capacités de R&D, des infrastructures robustes, des accords commerciaux et un pôle industriel batterie/électrification en plein essor. Cela constitue un avantage concurrentiel clé, car les gouvernements occidentaux continuent de renforcer les réglementations environnementales et d'adopter des déclarations, des plans et des accords bilatéraux pour améliorer et sécuriser l'accès aux minéraux stratégiques, y compris le graphite.

Nos priorités stratégiques pour soutenir notre succès comprennent également la promotion d'une plus grande diversité et inclusion au sein de la Société et la mise en œuvre de nos efforts d'action

climatique pour maintenir notre statut de carboneutralité et élever notre performance.

Dans ce rapport de développement durable, nous fournissons un aperçu et une discussion de la performance de Nouveau Monde dans ces domaines critiques et d'autres sujets ESG clés, ainsi que notre engagement à respecter les cadres mondiaux et les initiatives nationales suivants :

- » L'Accord de Paris auquel Nouveau Monde adhère. Conformément aux contributions déterminées au niveau national par le Canada pour atteindre cet objectif de température à long terme, nous avons fait avancer nos plans pour devenir la première mine à ciel ouvert entièrement électrique au monde et pour mettre en production notre technologie exclusive de purification thermochimique.
- » Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et ses 17 objectifs

De ce fait, nous nous engageons à respecter notre philosophie « zéro danger », une approche sous-jacente à la façon dont nous nous comportons.

mondiaux interdépendants pour un développement économique équitable, socialement inclusif et écologiquement durable. Nouveau Monde a élaboré son plan d'action de développement durable afin d'avoir un impact sur ces objectifs et rend compte de ses progrès dans le présent rapport.

» L'initiative Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada, un système de performance reconnu mondialement qui aide les entreprises à évaluer et à gérer leurs responsabilités environnementales et sociales. Nouveau Monde adhère à ces principes directeurs, y compris les indicateurs de performance qui démontrent le leadership en assurant la santé et la sécurité, en s'engageant auprès des communautés et en adoptant des pratiques environnementales de pointe.

» La Global Reporting Initiative (« GRI ») et les normes SASB sur la divulgation d'informations importantes sur le développement durable. Nous avons aligné notre rapport ESG sur ces cadres adoptés à l'échelle internationale afin de tirer parti d'approches complémentaires, la GRI mettant l'accent sur les impacts économiques, environnementaux et sociaux de nos activités, et la SASB portant attention aux risques et opportunités spécifiques à notre industrie les plus susceptibles d'affecter notre performance financière.

» Le Plan d'action conjoint Canada-États-Unis sur la collaboration en matière de minéraux essentiels et le Plan québécois de développement des minéraux critiques et stratégiques pour faire progresser le développement des chaînes d'approvisionnement en minéraux essentiels et des corridors commerciaux associés. Nouveau Monde est bien placé pour devenir un fournisseur à grande échelle et à court terme de matériaux en graphite durable, un composant clé des véhicules électriques, des systèmes de stockage d'énergie et des appareils électroniques.

Joignez-vous à nous dans cet effort vers la décarbonisation et un avenir plus propre pour les générations à venir.

Meilleures salutations,

Arne H Frandsen

Président du conseil d'administration






NOUVEAU MONDE EST
POSITIONNÉE POUR FAIRE
PARTIE DE LA SOLUTION
POUR UNE ÉCONOMIE
DÉCARBONISÉE ET
UN AVENIR DURABLE

+ MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Chez Nouveau Monde, le développement durable est inscrit dans notre signature minéralogique.

Il est ancré dans notre philosophie, nos activités et notre culture depuis la création de la Société et s'est développé au fil du temps pour constituer la base de tous les aspects de nos affaires. Aujourd'hui, nous mettons en lumière nos réalisations à cet égard et donnons le ton de notre croissance pour les années à venir.

Puissions-nous créer de la valeur partagée en cours de route.

Puissions-nous alimenter un avenir plus propre.

Puissions-nous accélérer la roue du changement.

Bien que nous ayons franchi des étapes importantes au cours des 18 derniers mois, nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup à accomplir pour amener notre projet minier Matawinie et notre usine de matériaux de batterie de Bécancour à une production à pleine échelle commerciale. L'accélération des tendances du marché et l'empressement à atteindre la rentabilité ne peuvent nous détourner de notre vision fondamentale, qui est de favoriser la transition vers un avenir vert grâce à des solutions durables zéro carbone^{MC}.

Nous nous engageons à exécuter notre plan d'affaires de manière responsable afin de respecter nos engagements envers nos parties prenantes, nos actionnaires et nos clients. Dans cette optique, nous concentrons nos efforts pour contribuer positivement de manière significative tout en minimisant les impacts négatifs pour propulser, pour les individus et la planète, un monde durable et résilient.

Notre équipe est ralliée à ces valeurs et habilitée à agir aujourd'hui. Les principes ESG servent de boussole et de catalyseur pour gérer notre stratégie commerciale, l'engagement de nos parties prenantes, nos opérations quotidiennes, le développement de nos produits, nos partenariats et notre croissance.

Le développement durable ne connaît pas de frontières. Nous invitons nos pairs, nos concurrents et les dirigeants de tous les secteurs de la société à se joindre à nos efforts. Grâce à la collaboration et à l'innovation, nous pourrions multiplier l'impact de nos actions.

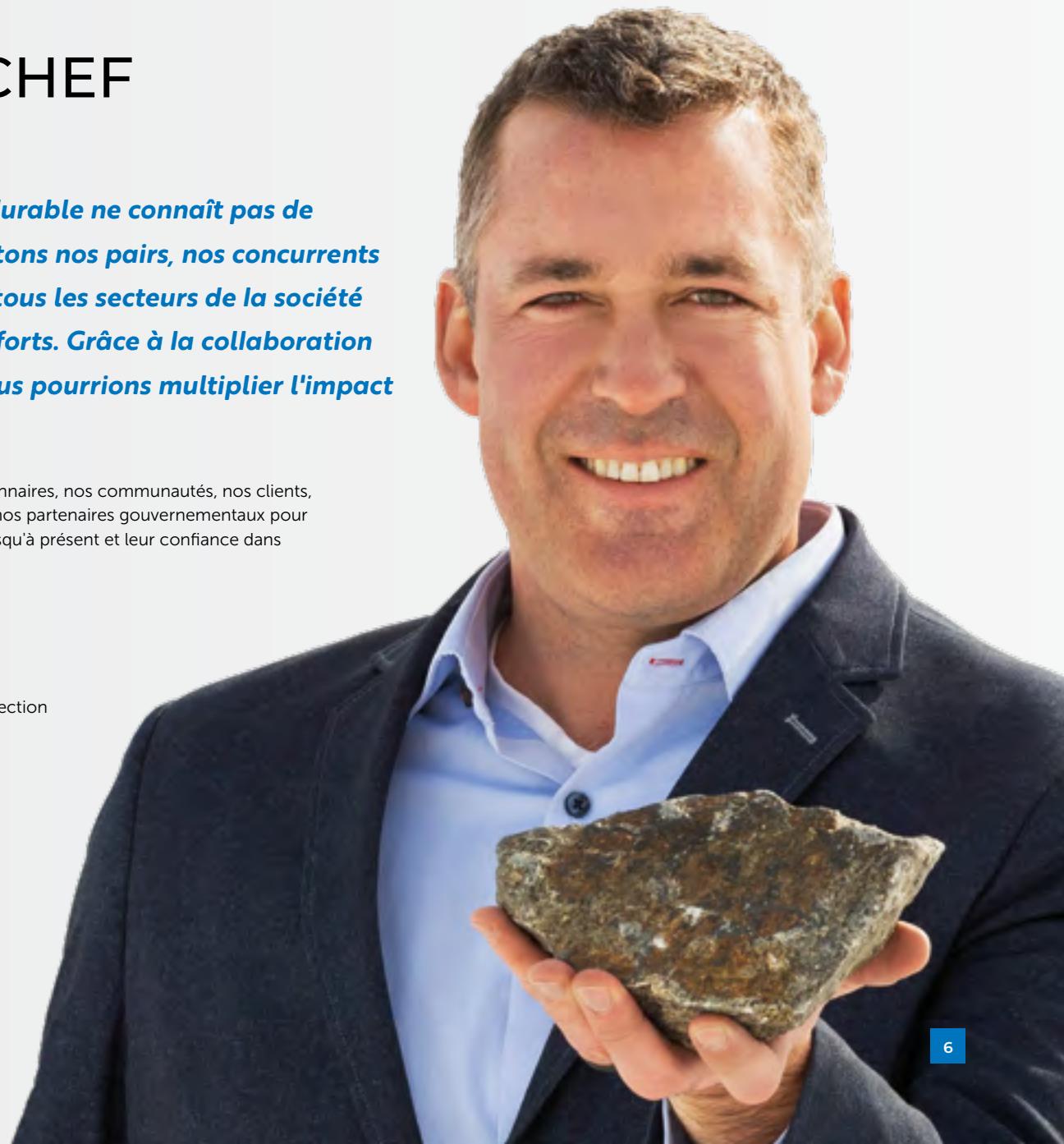
Je remercie nos employés, nos actionnaires, nos communautés, nos clients, nos collaborateurs commerciaux et nos partenaires gouvernementaux pour leur contribution à notre parcours jusqu'à présent et leur confiance dans les prochaines étapes à venir.

En route vers un avenir durable,

Wapita nikanik,

Eric Desaulniers

Fondateur, président et chef de la direction



PRÉSENTATION DE NOTRE RAPPORT ESG

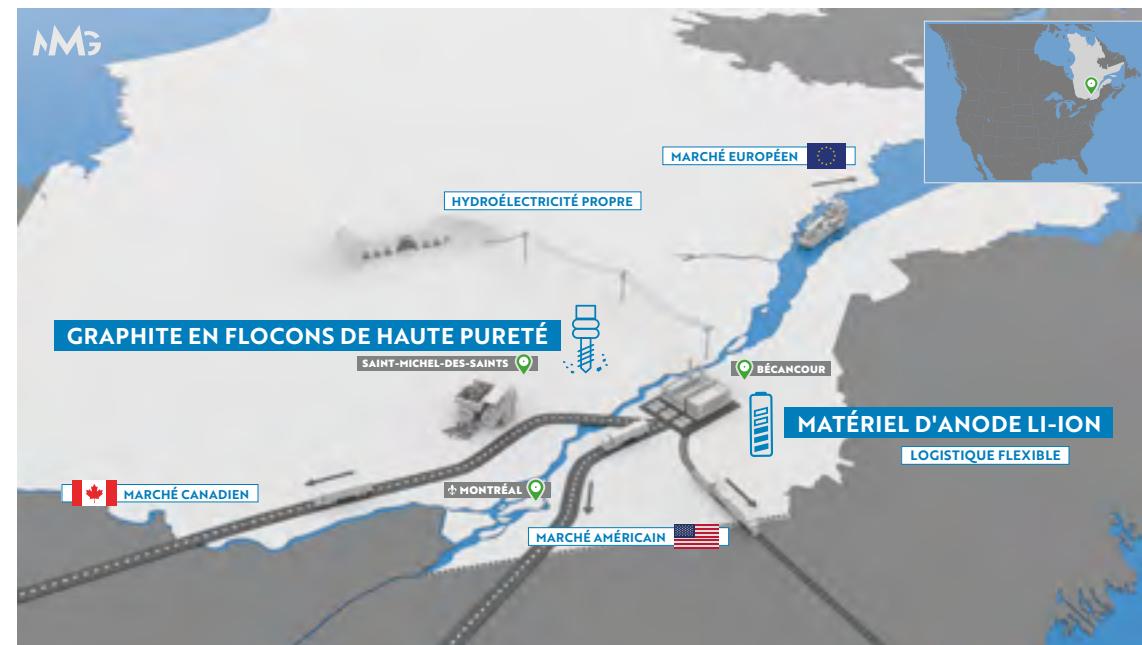
- Survol de la Société
- Nos efforts ESG à ce jour
- Principaux enjeux ESG

+ SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

La révolution énergétique s'accélère à mesure que le monde se dirige vers un avenir plus vert. Alors que l'eau, le vent et le soleil offrent des solutions d'énergie renouvelable, les minéraux et les matériaux avancés sont essentiels pour capter et stocker ces énergies à l'aide de technologies propres. Nouveau Monde Graphite Inc. (« Nouveau Monde » ou la « Société ») est une entreprise d'exploration verticalement intégrée actuellement au stade de développement. Nous nous concentrons sur l'avancement de notre projet de mine de graphite Matawinie, dont nous sommes propriétaire à 100 %, ainsi que de notre usine de matériel pour batteries à Bécancour.

Chez Nouveau Monde, nous travaillons à nous positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériaux carbonés d'anode pour batteries au Québec, au Canada pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec la détermination de contribuer au plein environnemental, social et de gouvernance (« ESG »), Nouveau Monde aspire à devenir un fournisseur durable et stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant des matériaux performants qui promeuvent la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.

Nouveau Monde est en voie de devenir le plus grand producteur pleinement intégré de matériaux d'anode pour batteries lithium-ion en Occident, et le tout premier en Amérique du Nord. Nous entendons poursuivre ce cheminement avec l'une des plus faibles empreintes environnementales des secteurs de l'exploitation minière et de la fabrication de matériel d'anode.



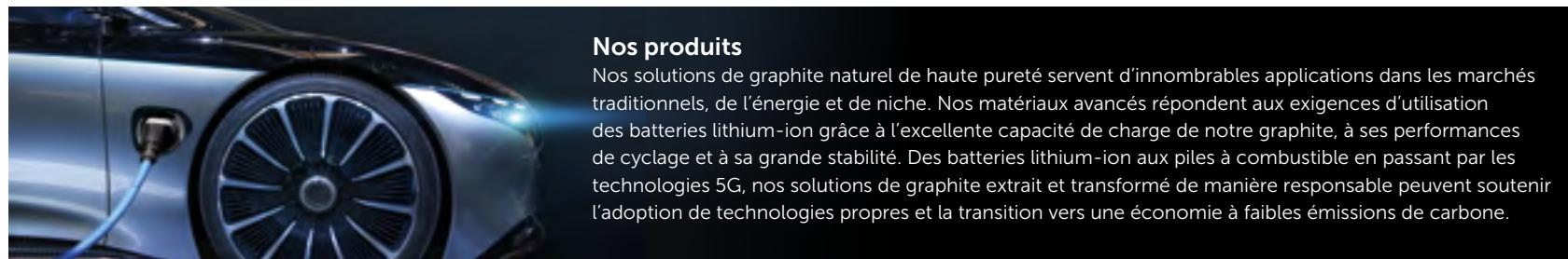
Notre vision

Favoriser la transition vers un avenir vert grâce à des solutions durables zéro-carbone^{MC}.



Notre mission

Fournir les matériaux avancés de graphite les plus écologiques avec une empreinte carboné pour un monde durable.



Nos produits

Nos solutions de graphite naturel de haute pureté servent d'innombrables applications dans les marchés traditionnels, de l'énergie et de niche. Nos matériaux avancés répondent aux exigences d'utilisation des batteries lithium-ion grâce à l'excellente capacité de charge de notre graphite, à ses performances de cyclage et à sa grande stabilité. Des batteries lithium-ion aux piles à combustible en passant par les technologies 5G, nos solutions de graphite extrait et transformé de manière responsable peuvent soutenir l'adoption de technologies propres et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Nous nous efforçons d'être un modèle de responsabilité dans l'exploitation minière et la fabrication de matériaux avancés, et nous aspirons à accroître la durabilité de notre secteur et des industries que nous servons. Nous assumons la responsabilité de notre impact actuel et à long terme sur les personnes, l'environnement, la technologie et l'économie touchés par nos activités.

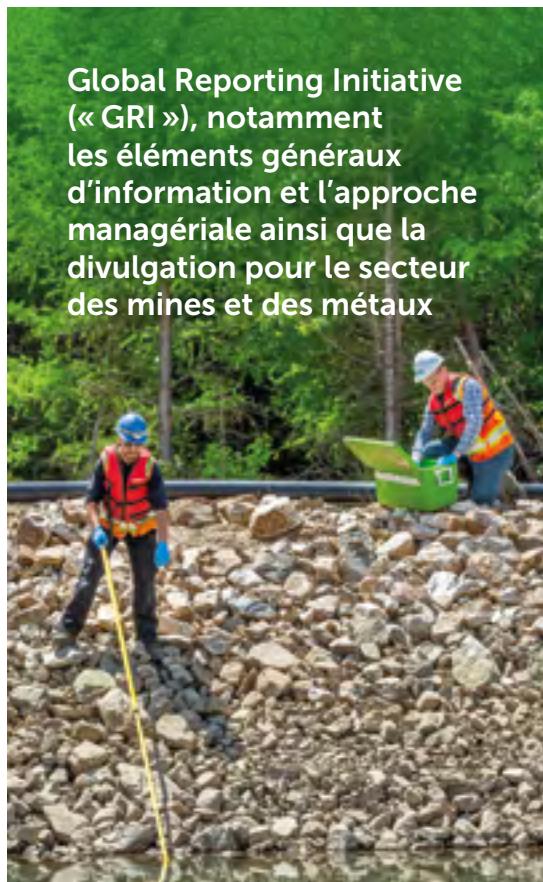
Progresser vers un avenir durable

En 2020, nous avons franchi des jalons d'importance et développé nos projets d'entreprise pour soutenir la transition vers une société décarbonisée. Nos succès cette année sont ancrés dans notre engagement envers des pratiques responsables et notre croissance. Dans le présent rapport, nous avons décrit nos initiatives ESG à l'aide des objectifs de développement durable de Nouveau Monde et des cadres de divulgation suivants, lorsque possible :

Objectifs de développement durable (« ODD ») des Nations unies



Global Reporting Initiative (« GRI »), notamment les éléments généraux d'information et l'approche managériale ainsi que la divulgation pour le secteur des mines et des métaux



Norme du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour le secteur des mines et des métaux



À mesure que Nouveau Monde poursuit son évolution vers des opérations commerciales à plein rendement, nous avons l'intention d'utiliser davantage de cadres dans nos pratiques de divulgation, tels que la norme Piles à combustible et batteries industrielles du SASB et l'initiative Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada, afin de maintenir des normes élevées et une forte transparence en matière de développement durable.

Tout au long du rapport, nous avons mis en lumière des cas illustrant notre progrès vers les objectifs de notre plan d'action de développement durable 2021-2023 (voir notre rapport annuel 2020).



+ NOS EFFORTS ESG À CE JOUR

Fondée en 2012, les premières explorations de Nouveau Monde l'ont menée dans la région de la Haute-Matawinie en 2014, où elle a découvert le gisement de graphite Matawinie l'année suivante. Notre équipe comprend la responsabilité et l'unique privilège de contribuer à la valorisation de cette ressource minérale abondante. En partenariat avec la communauté et les principales parties prenantes, nous avons repensé les pratiques traditionnelles du secteur minier et les technologies à la base de la fabrication de matériaux pour batteries.

Nous nous engageons à adopter une approche globale pour gérer notre stratégie commerciale, nos opérations et nos relations. Nous avons incorporé cette vision et la rétroaction de diverses parties prenantes dans notre Plan d'action de développement durable et notre Plan d'action climatique qui orienteront la performance et la croissance futures de la Société.

Les jalons ESG que nous avons récemment franchis témoignent de notre engagement envers un développement responsable.

2020

Janvier 2020

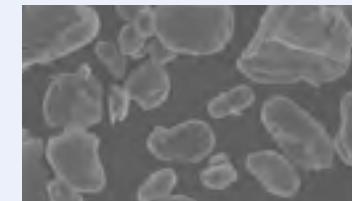
- » Nouveau Monde a signé une entente de collaboration et de partage des bénéfices – l'une des plus progressistes en son genre au Québec – avec la municipalité de Saint-Michel-des-Saints.



- » L'équipe technique de Nouveau Monde a pris part à la consultation publique sur le projet minier Matawinie menée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (« BAPE »), une commission indépendante mandatée par le gouvernement du Québec pour examiner les paramètres environnementaux, sociaux et économiques du projet.

Février 2020

- » La Société a mis en service avec succès ses installations de micronisation et de sphéronisation de démonstration et a confirmé que le concentré de graphite de son gisement Matawinie respecte les normes de haute qualité pour une utilisation dans les batteries lithium-ion.



Mars 2020

- » L'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'épidémie de COVID-19 une pandémie mondiale : les chaînes d'approvisionnement fragiles en matériaux pour batteries ont subi de plein fouet les contrecoups de cette crise. En réponse à la COVID-19, la Société a rapidement déployé des mesures exceptionnelles pour protéger ses employés et sa communauté, et surmonter cette période d'instabilité économique.

Avril 2020

- » En accord avec ses plans en matière d'électrification, Nouveau Monde a confié à Hydro-Québec le développement, l'installation et l'exploitation d'une ligne électrique de 120 kV qui alimentera le site de la mine Matawinie et aidera la Société à atteindre ses objectifs en matière de carboneutralité.

Juin 2020

- » Un programme de formation professionnelle axé sur le perfectionnement de la main-d'œuvre locale, élaboré et mis en œuvre à l'initiative de Nouveau Monde, a lancé sa première cohorte.



- » Dans son rapport, la commission indépendante du BAPE a reconnu la justification économique, les innovations environnementales, les mesures d'intégration et les retombées sociales associées aux plans de développement du projet minier Matawinie de Nouveau Monde.

Octobre 2020

- » Nouveau Monde a signé un accord avec Olin Corporation (« Olin ») pour de l'espace commercial, l'approvisionnement en produits chimiques et les services techniques au site en vue de soutenir la commercialisation de sa propre technologie de purification thermochimique.



Novembre 2020

- » En tant que partenaire des gouvernements du Québec et du Canada, Nouveau Monde s'est jointe à l'initiative réunissant des leaders de la recherche et de l'industrie pour développer des systèmes électriques et des infrastructures de recharge rapide pour véhicules lourds adaptés à l'exploitation minière à ciel ouvert.



- » Nouveau Monde a été choisie comme partenaire unique et stratégique du secteur des matériaux de batteries pour le projet pilote sur la traçabilité des matériaux de batterie en vue de mettre en œuvre les principes du « passeport pour batteries » de la Global Battery Alliance (« GBA »).
- » Le procédé exclusif d'enrobage de la Société a surpassé celui de ses principaux concurrents asiatiques, établissant Nouveau Monde comme un futur producteur de matériel d'anode pour batteries et d'autres matériaux avancés.
- » Nouveau Monde a donné suite à son engagement de mettre en place une flotte d'équipement minier 100 % électrique et une infrastructure de recharge pour son projet Matawinie en lançant un appel de préqualification international.

2021

Février 2021

- » Le gouvernement du Québec a émis un décret ministériel autorisant le projet minier Matawinie.



Avril 2021

- » Nouveau Monde a démontré son engagement à atteindre la carboneutralité rétroactive, présente et future en compensant la totalité de ses émissions antérieures.



Juin 2021

- » Nouveau Monde a signé une entente de collaboration avec Recyclage Lithion pour la récupération et la valorisation du graphite recyclé en vue de sa réutilisation comme matériel d'anode pour batteries lithium-ion.



- » Nouveau Monde a signé une entente de collaboration avec Caterpillar pour le développement, la mise à l'essai et l'approvisionnement d'une flotte 100 % électrique pour son projet Matawinie, une première mondiale pour une mine à ciel ouvert.

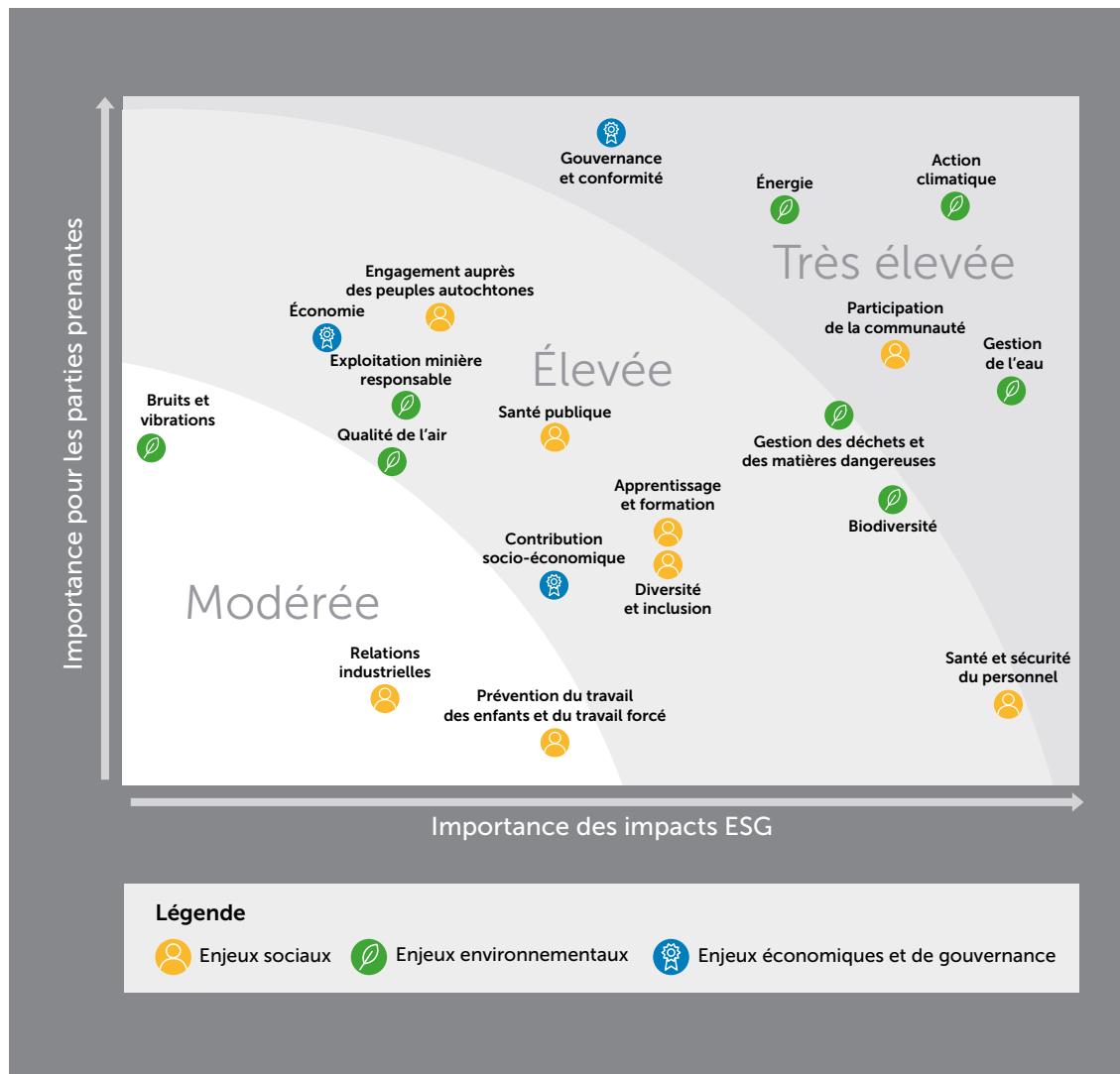
Août 2021

- » Nouveau Monde a présenté une demande de brevet pour sa technologie de purification thermochimique exclusive.
- » Nouveau Monde s'est jointe à la GBA, une initiative du Forum économique mondial qui travaille à établir une chaîne de valeur des batteries durable.

+ PRINCIPAUX ENJEUX ESG

Le développement de ses projets et ses échanges continus avec ses parties prenantes ont permis à Nouveau Monde de recueillir de précieux renseignements sur sa communauté, ses activités, l'industrie et le marché.

La Société a retenu les services d'un tiers afin d'effectuer une évaluation initiale visant à relever les enjeux ESG les plus importants pour ses parties prenantes. L'évaluation a inclus différentes sources, notamment une rétroaction documentée à la suite de consultations approfondies avec les parties prenantes, des entretiens avec des membres de l'équipe de haute direction de Nouveau Monde, l'analyse par des tiers de ses projets et des initiatives dans sa communauté, en plus d'une analyse comparative et d'un examen des principaux cadres de divulgation. Les principaux enjeux ESG relevés sont présentés dans cette matrice.



Notre évaluation des enjeux ESG permettra d'orienter les efforts de Nouveau Monde en matière de développement durable :

- » en veillant à ce que les principaux enjeux soient abordés;
- » en faisant preuve de transparence dans la divulgation d'éléments pertinents et la communication d'informations.

Nous continuerons à recueillir la rétroaction des parties prenantes afin de préciser davantage nos principaux enjeux ESG dans l'avenir. À mesure que Nouveau Monde poursuivra sa croissance, nous réévaluerons nos processus actuels afin de nous assurer qu'ils abordent les enjeux les plus prioritaires.

La prise en compte des principaux enjeux ESG s'inscrit dans notre objectif d'établir une approche de première classe quant à la divulgation ESG transparente.





NOUS ASPIRONS À ÊTRE UN MODÈLE
POUR FAVORISER UNE PLUS GRANDE DURABILITÉ
DANS NOTRE SECTEUR ET
LES INDUSTRIES QUE NOUS SERVONS



CRÉER DE LA VALEUR

- Notre engagement auprès de la communauté
- Notre engagement auprès des peuples Autochtones
- Un avenir avantageux pour tous
- Nos meilleurs atouts

+ NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ

Depuis la découverte du gisement de graphite Matawinie en 2015, Nouveau Monde a été guidée par un esprit de développement éthique et responsable afin d'harmoniser son projet aux réalités, aux préoccupations et aux valeurs de la communauté locale.

Jusqu'à maintenant, nos consultations avec les parties prenantes ont porté sur le projet minier Matawinie. Nous avons élaboré un plan d'engagement complet auprès de la communauté, car nous reconnaissons que les préoccupations et les intérêts de nos parties prenantes sont essentiels à la réussite de nos projets et à la création de valeur.

Plus de 75 rencontres informatives, dont des séances publiques, des consultations et des portes ouvertes, ont été tenues afin d'établir un dialogue transparent et constructif avec les organisations locales, les résidents, les villégiateurs et les membres de Premières Nations. D'autres initiatives de sensibilisation locales ont été lancées pour faire connaître le secteur minier, les pratiques environnementales de Nouveau Monde et les possibilités de collaboration.

De plus, un comité d'accompagnement composé de citoyens locaux, de membres des Premières Nations, de représentants d'entreprises et d'organisations locales a été formé en 2017. Ce comité épaula Nouveau Monde dans le développement du projet Matawinie en veillant à ce que la mise en œuvre du projet respecte le milieu, minimise les répercussions environnementales et prenne en considération

les préoccupations et les attentes de la communauté. À mesure de la transition du projet vers des opérations commerciales, nous prévoyons que ce comité adoptera un rôle de surveillance (conformément à la *Loi sur les mines* du Québec) afin d'aider la Société à cerner et à comprendre ses répercussions au sein de la communauté. En 2020, nous avons tenu :

→ **6 réunions, dont les procès-verbaux ont été rendus publics;**

→ **3 séances de travail des sous-comités.**



En outre, l'importance que nous accordons à la transparence et à l'engagement auprès de la communauté a été démontrée par la décision de Nouveau Monde de faire examiner proactivement le projet par le BAPE, en vertu des nouvelles dispositions de la *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec. Ainsi, Nouveau Monde a pu présenter le projet Matawinie lors d'audiences publiques afin d'assurer des consultations ouvertes, transparentes



Isabelle Levasseur, responsable des relations avec la communauté, explique le projet minier à un citoyen au siège social de Nouveau Monde.

et indépendantes avec toutes les parties prenantes. En plus des initiatives d'engagement décrites ci-dessus, la commission du BAPE a supervisé un solide processus d'engagement des parties prenantes qui comprenait 10 audiences publiques et l'analyse de documents techniques détaillés, dont des mémoires de parties prenantes. En juin 2020, la commission du BAPE a publié son rapport dans lequel elle reconnaît la justification économique, les innovations environnementales et les retombées sociales associées au projet minier. À la suite de cet exercice et de son propre examen environnemental rigoureux, le gouvernement du Québec a autorisé le projet Matawinie par l'émission d'un décret ministériel en janvier 2021.

À mesure que le projet Matawinie avance, nous nous engageons à maintenir un engagement actif avec les parties prenantes à l'aide de notre bureau communautaire, de nos plateformes de communication publique, de notre comité d'accompagnement et de notre programme de responsabilité sociale afin de veiller à ce que les communautés locales soient consultées en amont et fréquemment dans le processus de développement. Cet échange de savoir local et de rétroaction nous permet de valider les plans conçus par nos experts indépendants et d'améliorer nos plans de développement dans l'intérêt économique, social et environnemental de la région.



Le Québec, notre terrain de jeu

Les ressources naturelles sont au cœur du développement du Québec. Dans la région de la Haute-Matawinie, les forêts occupent une importance vitale en raison du tourisme et des loisirs qu'elles favorisent, mais aussi parce qu'elles soutiennent des centaines d'emplois dans la sylviculture, la récolte, le sciage et la transformation du bois, ainsi que des milliers d'autres dans les services indirects.

En 2008, la nature cyclique de l'industrie forestière combinée à la crise économique mondiale a durement frappé la région de la Haute-Matawinie. Une usine de panneaux de bois a fermé à Saint-Michel-des-Saints, entraînant une série de fermetures et de faillites dans la communauté. Cette situation a poussé des familles à chercher du travail ailleurs, générant d'autres répercussions sur les citoyens et les entreprises restants.

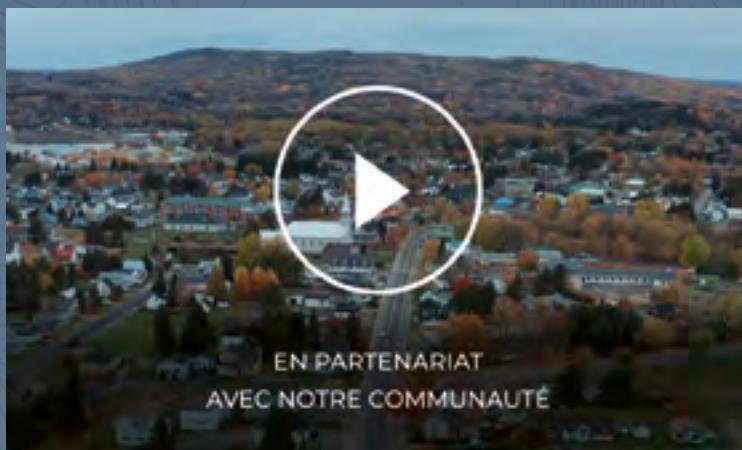
Depuis les premiers travaux d'exploration jusqu'à aujourd'hui, Nouveau Monde a placé la communauté au cœur du développement du projet Matawinie. La consultation des parties prenantes a été lancée avant le début de l'exploration et s'est poursuivie, et même accrue, au fil des ans, au rythme du développement du projet. Cela a été rendu possible par de nombreuses activités de rapprochement avec la communauté, notamment des réunions de groupe, des séances publiques, des journées portes ouvertes, des sondages locaux effectués par des tiers et des visites de sites. Nous avons également mis sur pied un bureau communautaire ouvert au public. Isabelle Levasseur, fière résidente de la région et gestionnaire expérimentée en matière de concertation, dirige nos efforts de relations communautaires.

« Puisque l'extraction minière était une industrie méconnue dans la région, nous nous sommes concentrés à expliquer les tenants et aboutissants du projet, à écouter les préoccupations, à démystifier les perceptions relatives à l'environnement et à continuellement améliorer notre projet et les paramètres d'exploitation. Cela a aidé à rassurer; les citoyens me disent: "Plus on comprend, moins on s'inquiète." »

Grâce au dialogue ouvert avec la communauté, nous avons cerné les possibilités pour une meilleure intégration et découvert un intérêt marqué pour les opportunités de formation, d'emploi et d'affaires. Nouveau Monde répond à cet intérêt par des initiatives proactives et des échanges continus avec la communauté.

Un sondage mené par Léger a confirmé l'accueil positif dans la Haute-Matawinie, 82 % des répondants décrivant le projet comme positif ou très positif, avec un taux stable d'appui (83 % en 2018) et des points de vue positifs en ce qui concerne les retombées économiques (89 %). Parmi les répondants, 76 % croient que l'intégration à la communauté se fait dans le respect de la qualité de vie, et 70 %, dans le respect de l'environnement.

« Notre plus grande réussite a été de faire preuve de transparence, d'aller à la rencontre des gens, que ce soit lors d'événements locaux ou d'assemblées de cuisine impromptues, et d'inviter la communauté à se faire sa propre idée lors de journées portes ouvertes, de visites industrielles et de séances d'information. »



Notre engagement à maintenir un dialogue ouvert et proactif s'étend également à notre usine de matériaux pour batteries de Bécancour, où nous poursuivons le développement du projet tout en préparant des activités de rapprochement avec la communauté. Le fier héritage industriel de cette région, les solides infrastructures et les partenariats établis facilitent l'arrivée et l'intégration de Nouveau Monde au sein de la communauté.

Notre engagement auprès de la communauté est la preuve que Nouveau Monde prend des mesures pour réaliser son plan d'affaires et respecter ses engagements envers ses parties prenantes, ses actionnaires et ses clients.



+ NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Nouveau Monde est engagée à maintenir et améliorer sa compréhension des perspectives, des traditions et des connaissances autochtones, ainsi qu'à élaborer des mécanismes de collaboration constructifs et avantageux pour tous.



© Francis Vachon / Alamy Banque d'images

Le respect des droits, de la culture, des aspirations et des intérêts des peuples autochtones guide le développement de nos pratiques d'affaires durables, et le partenariat avec les peuples autochtones est essentiel à cette approche.

Dans le cadre de notre projet Matawinie

Le projet de mine de graphite Matawinie est situé sur le territoire municipal de Saint-Michel-des-Saints, dans le Nitaskinan, la grande région autochtone traditionnelle Atikamekw, à 85 km de la communauté de la Première Nation de Manawan.

Nouveau Monde a consulté et continue de consulter la Première Nation Atikamekw, dans la communauté de Manawan et au niveau du conseil de bande par l'entremise du Conseil de la Nation Atikamekw, afin de comprendre son histoire, ses traditions, ses perspectives et ses priorités.

La Société a engagé un dialogue ouvert et transparent avant et pendant les phases d'exploration, ainsi que tout au long du développement du projet, afin de présenter le projet minier, de recueillir des commentaires sur les plans proposés, de répondre aux questions, d'améliorer la conception pour tenir compte des préoccupations et des commentaires, et de partager des informations sur les occasions de formation, d'emploi et d'affaires. Nouveau Monde a aussi documenté certaines ressources culturelles et zones à potentiel archéologique dans le cadre de son [étude d'impact environnemental et social](#) (« ÉIES »).

La Première Nation Atikamekw a aussi été consultée dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale du gouvernement du Québec pour le projet minier Matawinie. Dans le cadre de ce processus de consultation, la Première Nation Atikamekw a identifié les préoccupations suivantes :

- **Préservation de la qualité de l'environnement et conservation de l'eau ;**
- **Développement socio-économique ;**
- **Relations avec la communauté.**

Nouveau Monde a intégré les commentaires de la Première Nation Atikamekw en tenant compte de ces préoccupations dans son évaluation des principaux enjeux ESG (voir la page 12). Comme exprimé dans le présent rapport, Nouveau Monde est déterminée à travailler en collaboration avec les communautés autochtones afin de répondre à leurs questions et de maximiser les opportunités qui leur sont offertes sur le plan social, économique et environnemental.



© Hennis / Alamy Banque d'images

Nitaskinan : « Notre terre »

Kwei ! Manawan ni octin. Bonjour, je viens de Manawan.

Dans la vaste vallée de la rivière Saint-Maurice, on parle Atikamekw, la langue autochtone propre à la Première Nation Atikamekw, qui s'inscrit dans la grande famille culturelle des Algonquiens. La transmission naturelle orale d'une génération à l'autre ne s'est jamais interrompue, en faisant la langue autochtone la plus vivante au Canada et un riche héritage culturel au sein de la Nation.



Réserves autochtones, établissements et agglomérations au Québec en 1968

Les Atikamekw considèrent qu'ils appartiennent à un territoire et non pas qu'ils possèdent la terre. Nitaskinan, signifiant « Notre terre », représente leur territoire ancestral. Historiquement, celui-ci était divisé en territoires où chaque famille évoluait pour en tirer sa subsistance, vivant au fil des six saisons qui transforment l'espace et le temps.

La culture, les traditions et le mode de vie de la Première Nation sont intimement liés à la nature et ses changements saisonniers. Chasse, pêche, trappage et cueillette s'inscrivent au cœur de l'identité du peuple et ont longtemps régi les activités et les déplacements sur le territoire.

Metapeckeka – maintenant connue sous le nom Manawan – était le principal site de rencontre, bien avant la proclamation de la réserve, en raison de sa proximité aux territoires de chasse.

L'équilibre établi entre la Nation et la nature se trouva bouleversé au 17^e siècle par la grande convoitise des Européens pour les ressources du territoire, dont les fourrures et les forêts.

Au cours des siècles, la Première Nation a subi d'importants bouleversements sociaux et culturels liés aux épidémies, aux violentes guerres iroquoises, aux pratiques coloniales ainsi qu'aux politiques d'assimilation.

En 1906, le gouvernement canadien accéda aux demandes des Atikamekws de Manawan après des années de correspondance, de nombreux voyages en canot jusqu'à Ottawa et de longues négociations. La proclamation d'un territoire protégé n'a toutefois pas suffi à maintenir intact l'héritage naturel et culturel de la Nation. La construction d'un chemin de fer, les changements



hydrographiques liés aux barrages, les activités forestières, la sédentarisation et le système des pensionnats autochtones sont autant de sources ayant bouleversé l'équilibre social et naturel de la Nation.

Malgré certaines ruptures et difficultés d'adaptation, le peuple Atikamekw veille toujours avec sagesse sur le Nitaskinan. On compte aujourd'hui plus de 7 600 Atikamekw, 85 % d'entre eux habitant au sein des trois communautés Atikamekw, soit Manawan, Wemotaci et Obedjiwan, les autres étant réparti dans le reste du Québec. La Première Nation est animée par ses valeurs traditionnelles et ses aspirations à contribuer à la société moderne grâce à son savoir et ses talents.

Partenariat avec la Première Nation Atikamekw

En 2013, Nouveau Monde a survolé le Nitaskinan pour la première fois. Dès les débuts, nous avons communiqué ouvertement avec les représentants du conseil de bande, les membres de la communauté de Manawan et les entrepreneurs Atikamekw pour assurer une cohabitation harmonieuse et un développement à la fois respectueux de l'environnement et catalyseur de retombées sociales et économiques positives.

Nouveau Monde a signé une entente-cadre (2018) et une entente d'avant-projet (2019) avec la Première Nation Atikamekw pour guider le développement du projet Matawinie. Nous progressons actuellement dans l'élaboration d'une entente sur les répercussions et les avantages, 21 séances de travail conjointes ayant été tenues avec le conseil de bande en 2020. La Société s'emploie activement à conclure cette entente encadrant la phase commerciale de son projet minier ainsi qu'à offrir un maximum de possibilités.

Au-delà de cet engagement, l'esprit de partenariat est présent et se traduit par maintes initiatives actuelles et à venir.

L'avenir est vert et prometteur dans le Nitaskinan.

Wapita nikanik

Ce texte a été préparé à partir des archives de la nation Atikamekw de Manawan (publiées à l'occasion du 100^e anniversaire de la création de la réserve), du Conseil des Atikamekw de Manawan, du Conseil de la Nation Atikamekw et de L'Encyclopédie canadienne, et revu par Karine Wasiana Echaquan, autrice, interprète et ambassadrice culturelle Atikamekw.

Vue aérienne de la réserve Atikamekw de Manawan.

Notre engagement inébranlable s'inscrit dans notre objectif d'accroître la participation des Premières Nations dans nos projets tout en favorisant une perspective commune au sein de la Société et de la communauté.





PAR L'AMÉLIORATION CONTINUE,
NOUS TRAVAILLONS À TROUVER
DES PISTES POUR REHAUSSER
NOTRE DURABILITÉ, NOTRE EFFICACITÉ
ET LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS

Dans le cadre de notre projet Bécancour

L'usine de matériaux de batteries de Bécancour est située dans le Ndadakina, le territoire autochtone traditionnel des Abénakis, à 5 km de la réserve de la Première Nation de Wôlinak. À mesure que la Société poursuit le développement de la phase 2 de l'usine de matériaux pour batteries (la phase 1 étant située dans une installation tierce appartenant à Olin), nous nous engageons à nouer un dialogue avec la Première Nation de Wôlinak pour connaître son patrimoine, ses intérêts et sa culture, et ainsi favoriser une relation mutuellement bénéfique qui guidera nos activités commerciales.

Promouvoir les possibilités et encourager une vision commune

En plus d'avoir conclu deux ententes avec la communauté Atikamekw, Nouveau Monde a mis sur pied diverses initiatives dans le but d'offrir de meilleures possibilités à l'échelle locale. Par exemple, nous privilégions l'emploi, la formation et l'approvisionnement locaux afin de renforcer le tissu socio-économique de la région. Ces pratiques, qui sont assurées par des communications en langue Atikamekw pour réduire l'écart culturel, nous ont permis d'atteindre les résultats suivants en 2020 :

→ **3 séances d'information sur l'emploi, la formation et les occasions d'affaires auprès de la Première Nation Atikamekw de Manawan;**

→ **109 834 \$ en contrats ont été accordés aux entreprises locales autochtones.**



Jean-Nicolas et Tobie, qui travaillent à notre usine de démonstration, ont participé à un salon de l'emploi à l'école secondaire Otapi de Manawan pour informer les élèves des possibilités d'emploi chez Nouveau Monde (janvier 2020).

Dans le cadre de notre stratégie de recrutement, Nouveau Monde est en relation directe avec la communauté Atikamekw de Manawan afin d'attirer les candidats des Premières Nations, de faciliter leur candidature et le processus d'embauche et de fournir des renseignements d'intégration pertinents. Pour soutenir notre engagement visant à faire croître et mettre à profit les talents locaux, Nouveau Monde a mis en place les programmes suivants :

- « L'essentiel des mines et du bois », un **programme d'insertion socioprofessionnelle** offert aux membres des **communautés Atikamekw** qui vise à accroître l'employabilité des travailleurs autochtones. Nous avons recruté une première cohorte en 2020, mais avons dû suspendre le lancement du programme à la suite des mesures de confinement liées à la COVID-19.
- Le mini-programme Découverte, une introduction rapide de sept jours aux notions clés des opérations minières de la Société. En 2020, la **participation de deux jeunes a débouché sur une embauche.**

Au fil de la croissance de Nouveau Monde, nous continuerons de respecter les droits, la culture, les aspirations et les intérêts de toutes les communautés locales.

Les diverses initiatives entreprises par Nouveau Monde aident à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de la Société.



+ UN AVENIR AVANTAGEUX POUR TOUS

Le projet de mine de graphite Matawinie et l'usine de matériaux pour batteries de Bécancour devraient créer des centaines d'emplois bien payés dans nos collectivités. Nouveau Monde s'engage par ailleurs à mettre en œuvre des pratiques durables et éthiques tout au long des différentes phases de développement de la Société.

« Depuis la découverte du gisement en 2015, Nouveau Monde s'est enracinée à Saint-Michel-des-Saints. C'est notre milieu de vie et de travail, mais aussi l'héritage que nous léguerons à nos enfants et aux générations futures »

– Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de Nouveau Monde

Nous avons écouté les demandes de nos parties prenantes en matière de formation, d'emploi et d'opportunités d'affaires.

En janvier 2020, nous avons signé une entente de collaboration et de partage des bénéfices avec la municipalité de Saint-Michel-des-Saints qui couvrira toute la durée de l'exploitation commerciale de la mine Matawinie. En vertu de cette entente, Nouveau Monde versera à la municipalité jusqu'à 2 % de son flux de trésorerie net après impôts afin d'accroître les profits et le réinvestissement dans la communauté. Un paiement anticipé de 400 000 \$ par année avant la période d'exploitation de la mine permettra à la municipalité de préparer et de moderniser ses infrastructures au besoin.

→ En 2020, Nouveau Monde a versé à la municipalité un total de **479 500 \$**.



L'entente bilatérale prévoit des mesures concrètes dans les domaines de la formation, de l'emploi et des opportunités d'affaires en vue de répondre aux demandes des parties prenantes locales.

Nouveau Monde versera également 1 % de ses flux monétaires nets (après impôts) au Fonds communauté d'avenir, qui servira de catalyseur pour des projets structurants à portée sociale, économique et



environnementale en Haute-Matawinie. Le fonds, administré par un organisme fiduciaire, verra notamment à favoriser la pérennité économique et le dynamisme communautaire au-delà de la période d'exploitation de la mine.

En plus des ententes formelles et des consultations, Nouveau Monde a soutenu de nombreuses initiatives par le biais de son programme de commandites afin de contribuer au développement et au bien-être de ses communautés et de son secteur. En 2020, la Société a distribué plus de 3 700 \$ en commandites, une pratique en place depuis 2017 (un total de 106 000 \$ a été versé jusqu'à maintenant).

Nous sommes déterminés à entretenir une relation collaborative et mutuellement bénéfique avec nos communautés.

« La municipalité de Saint-Michel-des-Saints est fière d'avoir entériné une entente de collaboration et de partage des bénéfices avec Nouveau Monde. Nous sommes convaincus que cette entente profitera à l'ensemble de nos citoyens, mais également aux générations futures »

– Réjean Gouin, maire de Saint-Michel-des-Saints



Le maire Réjean Gouin et Eric Desaulniers célèbrent la signature de l'entente de collaboration et de partage des bénéfices.

Elom Komi Gadegbeku et Félix Veilleux, deux étudiants inscrits comme apprenants de Nouveau Monde, testent leurs compétences nouvellement acquises.

Cultiver les talents locaux

Conformément à nos valeurs, nous avons adopté des pratiques qui favorisent l'emploi local afin de renforcer le tissu socio-économique et de solidifier les fondations pour notre croissance.

Nous mettons en œuvre des initiatives favorisant la formation et l'embauche de la main-d'œuvre locale, notamment via le Comité de formation de la main-d'œuvre de la Haute-Matavinie, qui rassemble des partenaires industriels, institutionnels et d'affaires afin d'améliorer l'offre de formation et les perspectives d'emploi locales.

Ensemble est véritablement synonyme de succès !

Lorsque nous avons établi le siège social de Nouveau Monde à Saint-Michel-des-Saints, nous avons pris contact avec les leaders de la communauté et les entrepreneurs locaux pour apprendre et collaborer à l'effort de reconstruction de la région.

Un des premiers constats fut que le déclin économique de 2008 avait affaibli le profil de la main-d'œuvre locale : la population avait vieilli, certaines familles avaient déménagé et les compétences des travailleurs n'avaient pas été maintenues à jour. Il n'existait pas d'expertise minière dans la région, et la reprise des activités dans le secteur forestier créait une pression additionnelle sur le bassin de main-d'œuvre.

Daniel Guénette, directeur des ressources humaines, a conçu un plan ambitieux pour mobiliser des services de formation et des employeurs autour d'un objectif commun : le lancement d'un programme de formation professionnelle parrainé par plusieurs entreprises. La chambre de commerce, la commission scolaire et deux fabricants de produits forestiers se sont ralliés à l'initiative de Nouveau Monde.

« Plutôt que de faire compétition les uns avec les autres, nous avons opté pour la collaboration. Nous avons tous besoin d'investir dans la croissance et la requalification des talents locaux pour que la communauté atteigne son plein potentiel. Autant le faire ensemble ! »

En 2020, les partenaires se rassemblaient pour inaugurer la première cohorte du diplôme d'études professionnelles en opération d'équipements de production. Grâce à ce programme de formation rémunéré en milieu de travail, les participants suivent des cours techniques et une formation approfondie en immersion dans l'une des trois entreprises. À la fin de leurs études, ils ont plus qu'un diplôme à présenter, ils ont un emploi et des coéquipiers.

Situées dans notre usine de démonstration, les installations de formation offrent aussi l'occasion de présenter la Société, les aspects techniques de notre projet, de la vie de la mine jusqu'aux considérations géologiques, les procédés que nous utilisons et des témoignages d'opérateurs. Cela nous permet de rapprocher l'équipe et les stagiaires.

Trois cohortes ont été lancées jusqu'à aujourd'hui, pour un total de 21 étudiants dont cinq ont été engagés par Nouveau Monde à l'issue du programme. En investissant dans notre équipe et notre communauté, nous tenons nos promesses quant aux retombées locales.

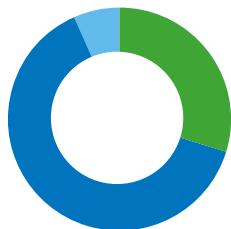
Jean, opérateur chez Nouveau Monde et enseignant dans le cadre du programme de formation, aborde des notions techniques avec Anaël Michaud, un élève.



Notre communauté d'affaires

Nous établissons des partenariats afin de créer de la valeur collective et faire progresser nos communautés et nos industries.

Le projet de mine de graphite Matawinie et l'usine de matériaux pour batteries de Bécancour sont présentement à l'étape de la conception et de la construction. Nouveau Monde s'engage à maximiser les occasions d'affaires et les retombées au Québec tout au long de son développement. Dans cette optique, nous privilégions les ressources locales en matière de produits, de services et de compétences clés, et ce, des matières premières et de l'équipement aux services de consultation. En 2020, nous avons accordé :



- 5 343 870 \$ en contrats avec des fournisseurs et des sous-traitants locaux** (42 % du budget d'approvisionnement total), dont 190 834 \$ auprès d'entreprises autochtones;
- 11 304 663 \$ en contrats** avec des partenaires **provinciaux** ou **nationaux**;
- 1 165 430 \$ en contrats** avec des entreprises **internationales**.



Nous portons une attention particulière à notre chaîne d'approvisionnement et à nos partenaires d'affaires afin de nous assurer que la santé, la sécurité et l'environnement constituent des valeurs fondamentales de leurs pratiques commerciales. Un exemple clé en est notre accord commercial avec Olin à Bécancour. Nouveau Monde bénéficie du savoir-faire d'Olin et de ses solides procédures de sécurité relatives aux produits chlorés alcalins pour améliorer ses propres programmes de santé et sécurité. Les pratiques mises en œuvre dans le cadre de la phase 1 guideront le plan et l'exploitation de notre future usine commerciale (phase 2).



Les partenariats de Nouveau Monde nous permettent de maximiser les retombées pour ses parties prenantes et la communauté locale.



LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ SONT AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



+ NOS MEILLEURS ATOUTS

L'équipe de Nouveau Monde

Chez Nouveau Monde, nos employés sont notre atout le plus précieux puisqu'ils concrétisent notre vision et l'améliorent. En 2020, nous comptons 63 employés aux champs d'expertise et aux parcours très variés, et notre équipe ne cesse de croître à mesure que nos projets prennent de l'ampleur. En août 2021, elle comptait déjà plus de 85 employés. Grâce à leur soutien et à leur esprit novateur, ils stimulent la croissance responsable de notre entreprise.

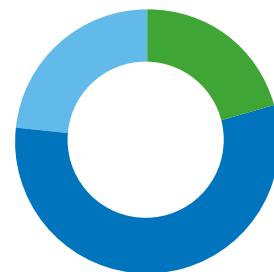
Nous considérons la diversité comme un vecteur important de notre stratégie, notre pensée créative et notre rendement corporatif. L'inclusion et la diversité ont une incidence sur tous les employés, sous-traitants et parties prenantes, de même que sur les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. Conformément à nos valeurs et à nos chartes de gouvernance, Nouveau Monde soutient une culture de diversité, d'inclusion et de non-discrimination qui influence toutes les décisions relatives aux personnes au sein de l'entreprise, ainsi que chez ses fournisseurs. Notre politique de développement durable ainsi que nos ententes de développement et de collaboration avec les communautés locales témoignent de notre engagement en faveur de l'égalité des chances et de la diversité.



L'équipe d'opérateurs de notre usine de démonstration de Saint-Michel-des-Saints pose fièrement lors de la célébration d'une étape importante de la production.

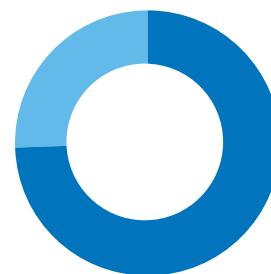


Pourcentage des employés par groupe d'âge (en 2020)



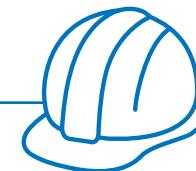
- 17 % moins de 30 ans
- 46 % 30-50 ans
- 19 % plus de 50 ans

Pourcentage des employés par genre (en 2020)



- 25 % de nos employés sont des femmes
- 75 % de nos employés sont des hommes

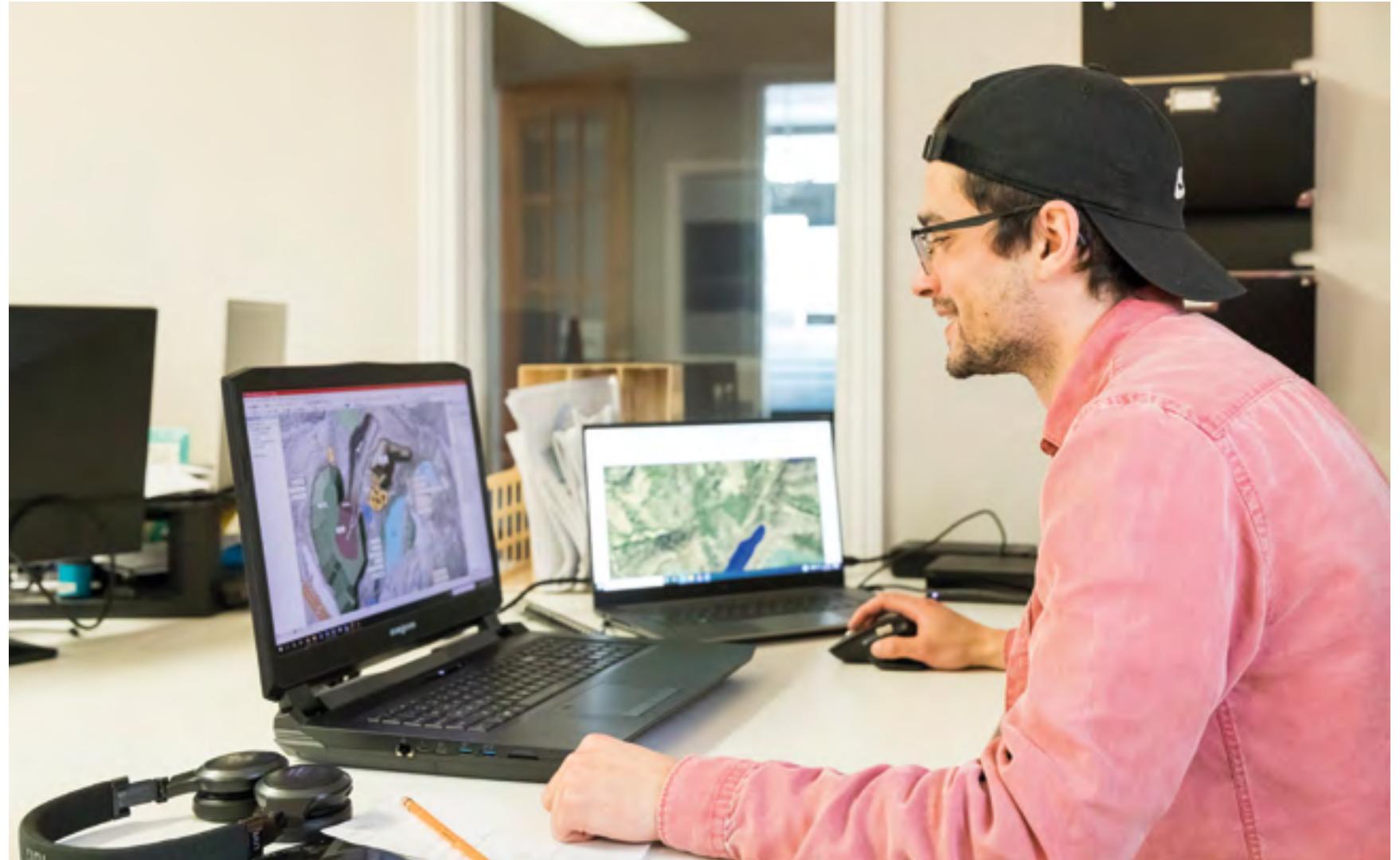
- **37,5 % de nos postes pourvus par des candidats locaux ;**
- **16 nouveaux emplois ont été créés aux sites de démonstration.**



Nous continuerons à bonifier notre gestion de la diversité et de l'égalité des chances au fil du temps, en accordant une attention particulière à l'inclusion des personnes autochtones au fur et à mesure de la croissance de l'entreprise. Quant à notre performances, nous l'évaluons par le biais des commentaires reçus de la part des peuples autochtones et de nos communautés, du suivi de l'intérêt relatif à l'emploi et des inscriptions aux programmes de formation de la main-d'œuvre de la Société.

Nous avons à cœur le bien-être et le perfectionnement de notre personnel. Services de télémedecine, formations, évaluations du rendement, horaires flexibles pour les postes cadre et mesures favorisant la conciliation travail-études : voilà tous des éléments bien ancrés dans nos pratiques. Par ailleurs, la Société a profité de l'interruption de l'activité économique provoquée par la pandémie au Québec pour offrir aux employés des formations en ligne.

- **8 065 heures de formation** ont été offertes pour le perfectionnement;
- **tous nos employés ont reçu une évaluation de leur rendement.**





Pleins feux sur notre équipe

Aider les talents locaux à s'épanouir et à réussir : le parcours de Chloé

Chloé Rivest, fièrement native de Saint-Zénon, s'est jointe à Nouveau Monde à l'automne 2020 en tant que technicienne en échantillonnage. Elle a su tirer profit des connaissances et du soutien de ses collègues et s'est rapidement intégrée à notre équipe.

Chloé termine un baccalauréat en chimie à l'Université Laval tout en travaillant dans nos laboratoires. Étant consciente des défis associés à chacun des services, notre jeune chimiste en herbe comprend l'importance des tâches qu'elle accomplit et sa contribution à l'équipe.



« Mon travail me permet d'appliquer les compétences théoriques que j'apprends dans mes cours, ce qui m'aide énormément. »

En effet, à la fin de ses études, Chloé se démarquera certainement des autres étudiants puisqu'elle aura déjà eu la chance d'acquérir de l'expérience dans son domaine.

Elle est enthousiaste à l'idée de travailler dans sa région tout en s'épanouissant du point de vue professionnel, et nous sommes tout aussi fiers de voir la prochaine génération d'employés fleurir au sein de notre équipe.

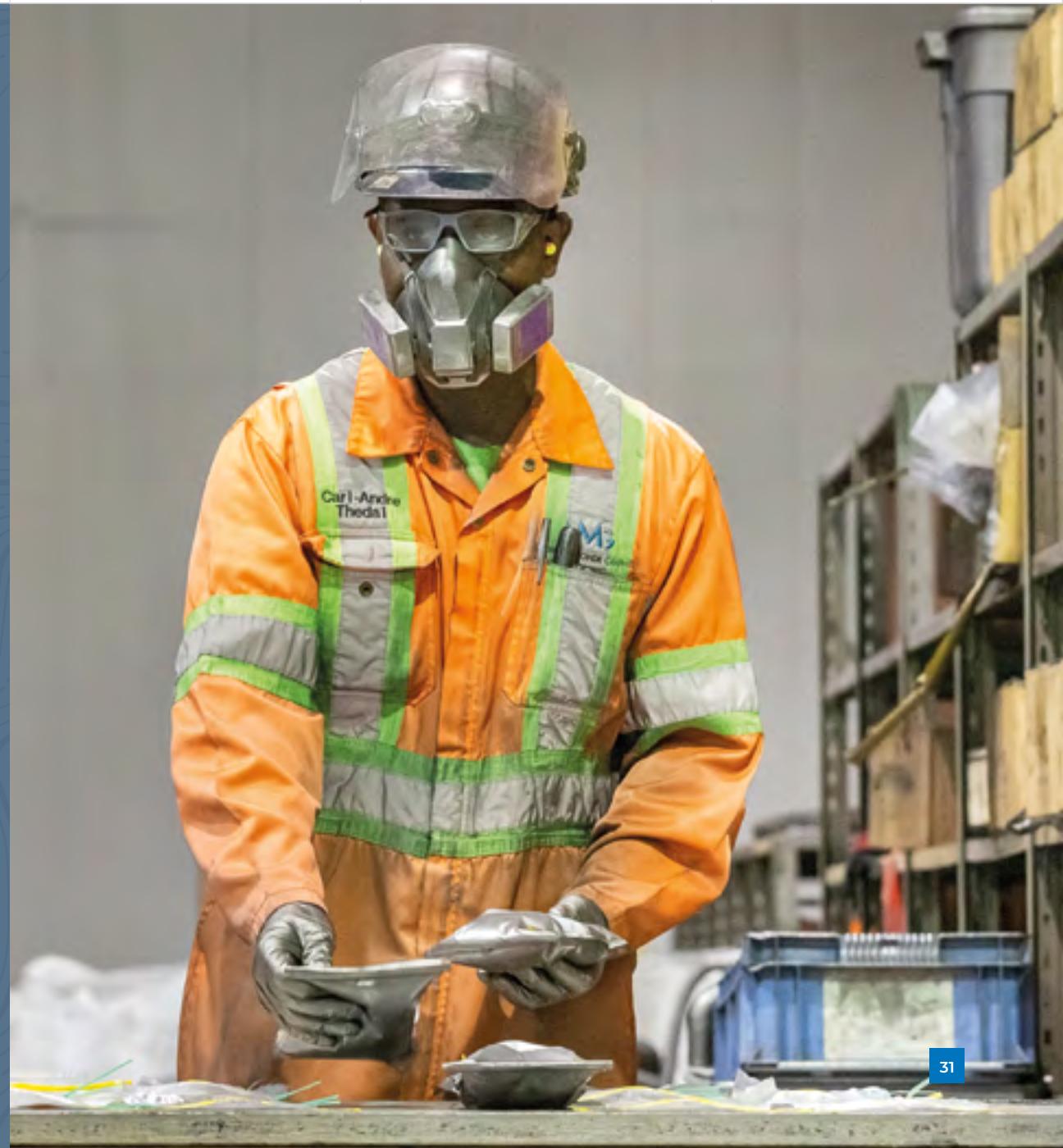
Attirer de nouvelles familles dans la région : l'histoire de Carl-André

Carl-André Thédal a quitté la trépidante métropole en direction du Nord-du-Québec pour compléter un diplôme d'études professionnelles en opérations du traitement du minéral. En choisissant l'exploitation minière comme nouvelle vocation (tout un changement par rapport à son ancien emploi dans les services bancaires), il était déterminé à trouver un employeur qui concrétiserait les principes de développement durable.

« J'ai su dès le départ que je voulais travailler chez Nouveau Monde, une mine en devenir dont les valeurs écoresponsables correspondent aux miennes. »

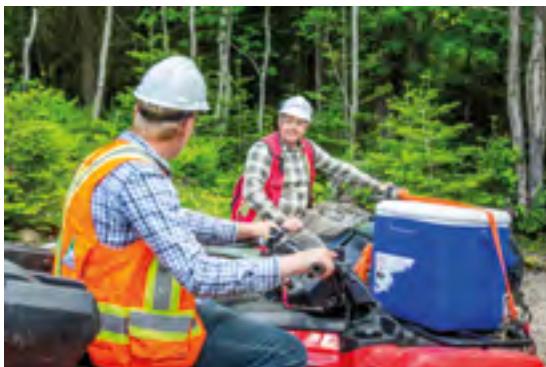
Après avoir obtenu son diplôme, il a déménagé à Saint-Michel-des-Saints avec sa conjointe et leur nouveau-né pour rejoindre l'équipe de Nouveau Monde.

« Même si l'année 2020 a été difficile mondialement, elle a marqué un tournant dans ma vie. J'ai eu la chance de voir naître mon fils et d'obtenir l'emploi que je voulais. J'habite maintenant tout près du travail aux côtés de la femme que j'aime et notre beau bébé, dans une municipalité que nous aimons de plus en plus. »



Santé et sécurité

Notre philosophie « zéro danger » se reflète à tous les niveaux de notre entreprise. Elle guide notre prise de décisions, nos comportements, nos politiques et nos opérations pour assurer le bien-être de notre personnel et de nos communautés ainsi que pour protéger l'environnement. Nous cherchons à prévenir, à minimiser et à gérer les risques en matière de santé et de sécurité au travail pour nos employés, nos sous-traitants et les communautés dans lesquelles nous opérons.



¹ Taux d'incident enregistré selon les paramètres de l'Occupational Safety and Health Administration (« OSHA »)

Nous avons mis en place des mesures spécifiques qui sont constamment révisées et adaptées pour refléter la nature changeante des opérations et des saisons. Parmi celles-ci, on compte des ateliers et des formations sur le terrain, et une évaluation des risques par un tiers avec les autorités de santé publique. En réponse à la pandémie de la COVID-19, Nouveau Monde a mis en œuvre des mesures préventives et des protocoles de travail stricts pour assurer un environnement sécuritaire pour ses employés, ses sous-traitants et sa communauté.

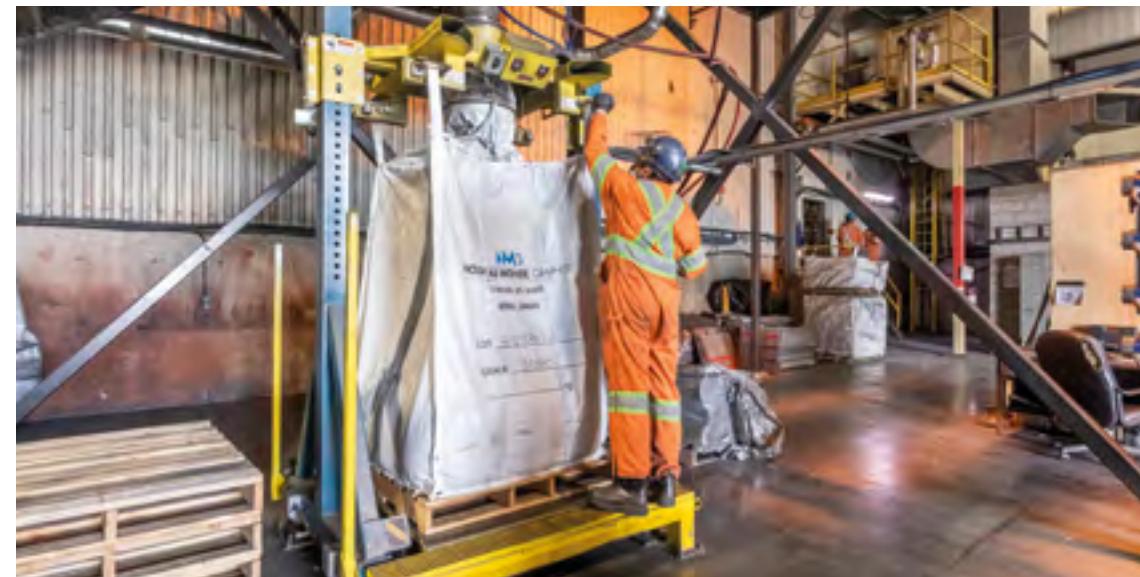
Nous sommes fiers de déclarer qu'**aucun** incident¹ n'est survenu chez Nouveau Monde en 2020. De plus, nous avons pu offrir à nos employés :

→ **1 061 heures de formation en santé et sécurité au travail.**



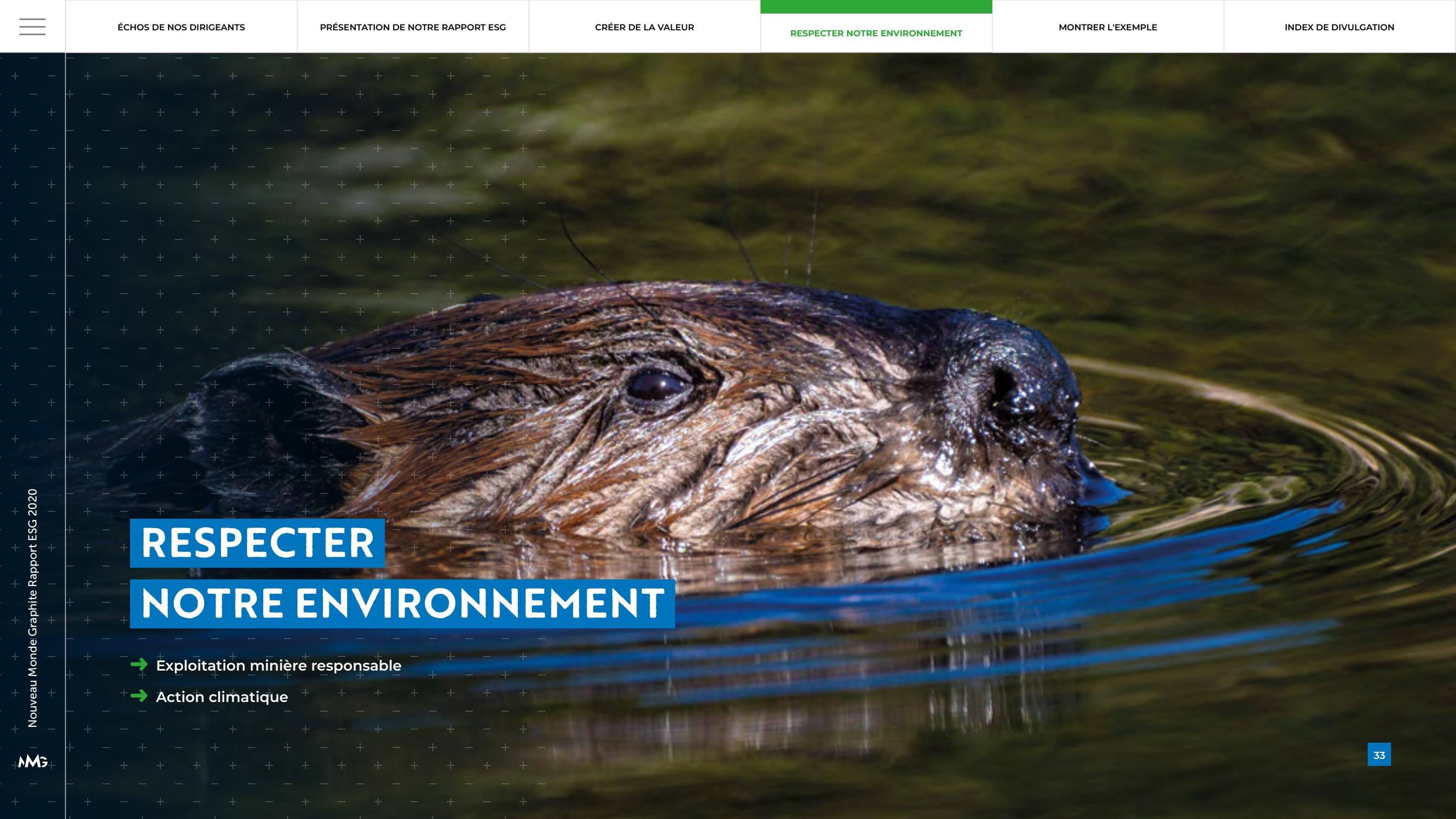
Pour veiller à ce que les initiatives en matière de santé et sécurité demeurent à la base de nos activités et de notre développement en tant qu'entreprise, nous élargissons sans cesse la portée de notre Plan d'action de développement durable. Nous continuerons également à nous concentrer sur la santé et la sécurité lors de la transition entre les phases de développement et de construction, de mise en service et d'exploitation. Cela pourrait comprendre le déploiement de la formation nécessaire et la mise à jour des procédures et des évaluations des risques pour assurer la santé, la sécurité et le bien-être des employés et des sous-traitants sur nos sites et dans nos communautés.

Le comité de sécurité, de santé et de bien-être du conseil d'administration de Nouveau Monde ainsi que le comité de gouvernance, de conformité et juridique sont chargés de superviser la conception et la mise en œuvre des pratiques en matière de santé et de sécurité. Ils veillent à ce que ces dernières soient conformes aux meilleures pratiques du secteur ainsi qu'aux exigences législatives nationales et locales applicables.



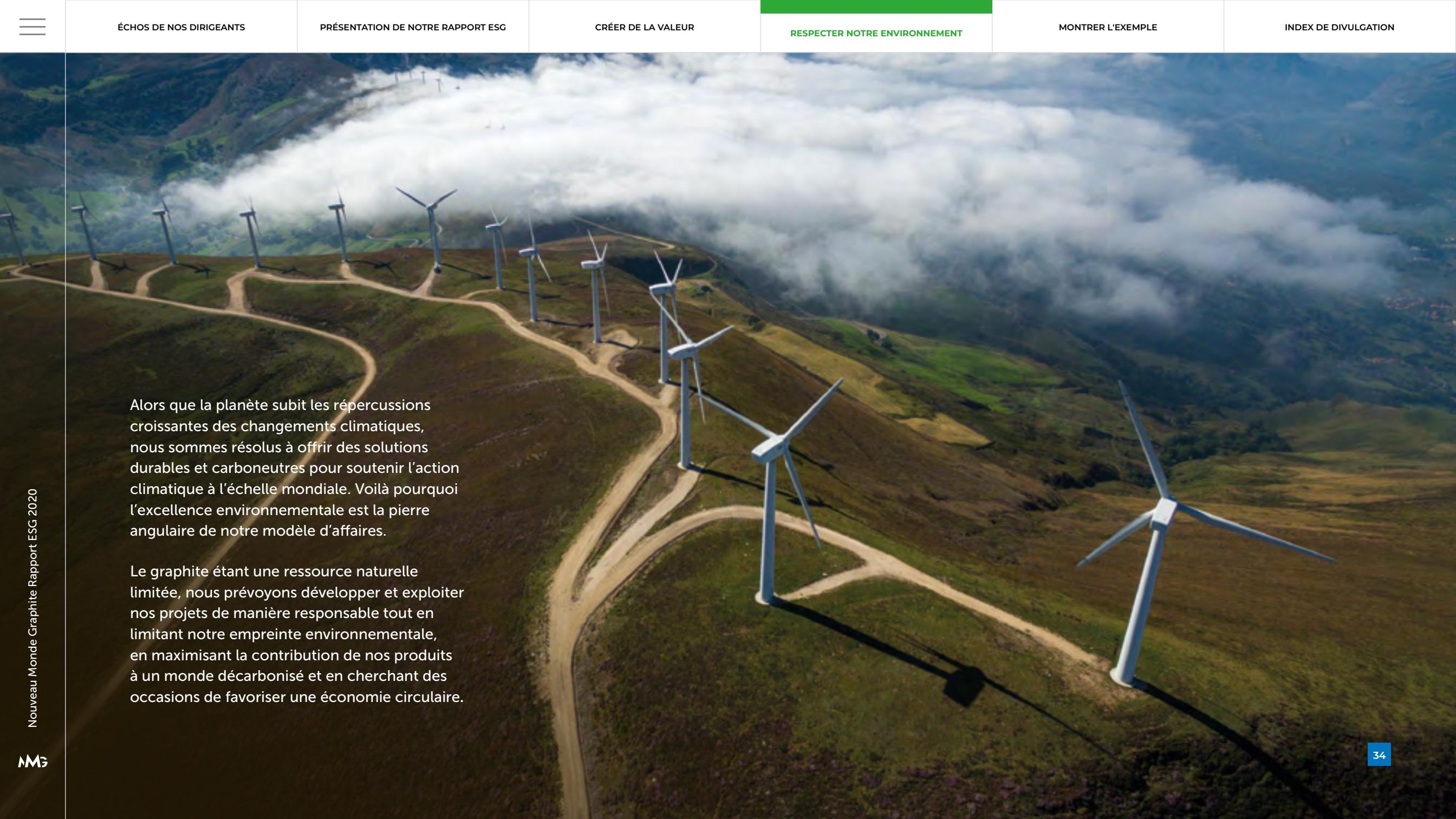
Chez Nouveau Monde, notre objectif est d'instaurer des normes « zéro danger » au sein de la Société et auprès de nos partenaires d'affaires en devenant un modèle de solide gouvernance et de pratiques exemplaires dans les secteurs de la santé, de la sécurité et de l'environnement.





RESPECTER NOTRE ENVIRONNEMENT

- Exploitation minière responsable
- Action climatique



Alors que la planète subit les répercussions croissantes des changements climatiques, nous sommes résolus à offrir des solutions durables et carboneutres pour soutenir l'action climatique à l'échelle mondiale. Voilà pourquoi l'excellence environnementale est la pierre angulaire de notre modèle d'affaires.

Le graphite étant une ressource naturelle limitée, nous prévoyons développer et exploiter nos projets de manière responsable tout en limitant notre empreinte environnementale, en maximisant la contribution de nos produits à un monde décarbonisé et en cherchant des occasions de favoriser une économie circulaire.

+ EXPLOITATION MINIÈRE RESPONSABLE

Nous nous engageons à respecter des normes strictes en matière de développement durable. Nous avons intégré des initiatives environnementales novatrices afin de limiter les répercussions potentielles du projet minier Matawinie sur le milieu naturel et humain.



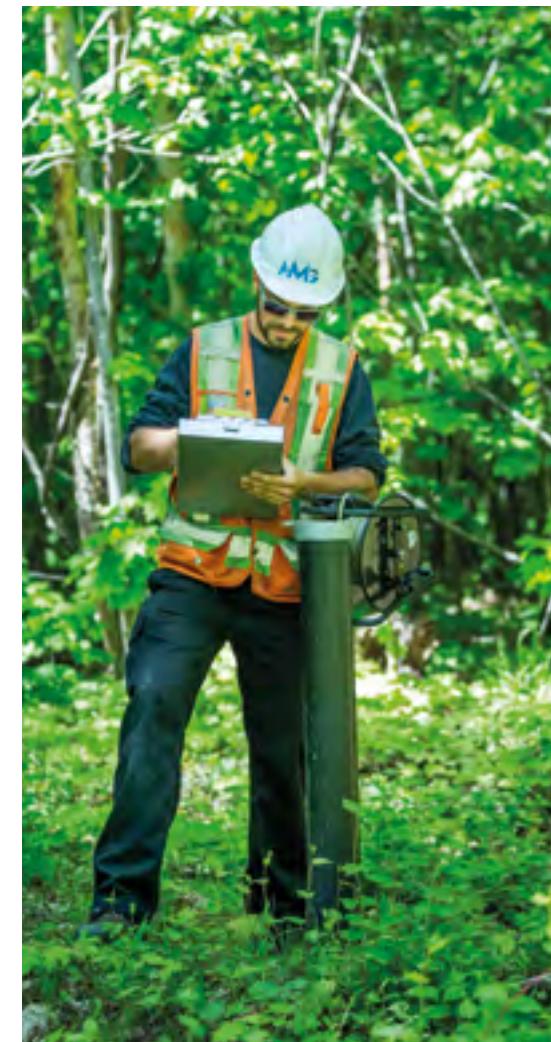
Notre respect des lois et des réglementations environnementales est largement documenté. En 2019, Nouveau Monde a officiellement déposé son ÉIES pour le projet minier Matawinie. À la suite de son analyse par 25 organismes et ministères provinciaux, le gouvernement du Québec a mandaté le BAPE de lancer une consultation publique sur les bénéfices et les répercussions du projet, les critères de conception et l'intégration au sein de la communauté (pour en savoir plus, se reporter à la section [Notre engagement auprès de la communauté](#) à la page 15). Le rapport de la commission, qui a été déposé en juin 2020, a reconnu la justification économique, les innovations environnementales et les retombées sociales associées au projet minier.

L'évaluation environnementale du gouvernement s'est poursuivie au *Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* (« MELCC ») et a mené à l'adoption d'un décret ministériel autorisant le projet minier Matawinie (numéro 47-2021) le 20 janvier 2021.



Nous sommes fiers de présenter le bilan suivant en matière d'environnement pour 2020 :

- **Zéro** avis de non-conformité ;
- **Zéro** déversement important dans l'environnement ;
- **8746 m³** d'eau traitée et rejetée au site minier ;
- **Avancement de l'ingénierie détaillée** du projet commercial et création de la cellule expérimentale de co-disposition ;
- **Ajout d'un troisième bassin de collecte** afin d'augmenter la capacité de gestion des résidus et d'offrir plus de flexibilité pour le traitement de l'eau.



Graphite

Le graphite est un minéral stratégique qui joue un rôle clé dans les technologies propres et l'électrification. Nouveau Monde est consciente de l'opportunité et de la responsabilité que représente le développement d'un projet de graphite, car ce minéral est une ressource limitée. À la suite d'importants travaux d'exploration, la Société a découvert de nombreuses anomalies géologiques, dont le gisement Matawinie en 2015. Les caractéristiques minérales et géologiques ainsi que les facteurs économiques, environnementaux et sociaux ont été examinés en vue de justifier le bien-fondé et la durabilité du développement de ces gisements. Nouveau Monde a retenu le gisement Matawinie comme étant un projet viable après avoir concerté et consulté des parties prenantes locales, mené des études techniques et économiques et procédé à l'évaluation du marché.



Depuis 2018, nous exploitons une usine de démonstration pour l'extraction et la concentration du minerai à Saint-Michel-des-Saints afin de soutenir notre stratégie d'affaires.

Volume total des matières non renouvelables utilisées (2020)

- **5 780 tonnes de minerai traité à l'usine de démonstration ;**
- **2,4 tonnes de produits réactifs destinés au processus de concentration du minerai ;**
- **16,5 tonnes de produits réactifs destinés au traitement de l'eau.**



Notre engagement à l'égard des normes environnementales va au-delà de notre respect de la réglementation. Dans le cadre de nos partenariats, nous cherchons à concevoir des solutions innovantes qui permettent de faire progresser l'excellence environnementale et les meilleures pratiques du secteur.



MMG
NOUVEAU MONDE GRAPHITE

 **Lithion**



Boucler la boucle

L'engagement de Nouveau Monde envers l'environnement s'étend sur la pleine durée de vie des matériaux et des produits. Nous élaborons une approche holistique en matière d'approvisionnement et de transformation du graphite grâce à des partenariats clés qui favorisent une économie verte et circulaire.

En juin 2021, nous avons signé une entente de collaboration avec Recyclage Lithion pour la récupération et le recyclage du graphite en vue de le réutiliser comme matériel d'anode pour batteries. Ce partenariat permettra de tirer profit des procédés exclusifs et du savoir-faire propres à Lithion et à Nouveau Monde, dans le but de promouvoir la circularité du graphite et de mieux positionner les deux entreprises sur le marché mondial en constante évolution. Lithion a recours à des procédés qui permettent de récupérer jusqu'à 95 % des constituants de batteries et de les traiter pour qu'ils soient ensuite réutilisés par les fabricants de batteries.

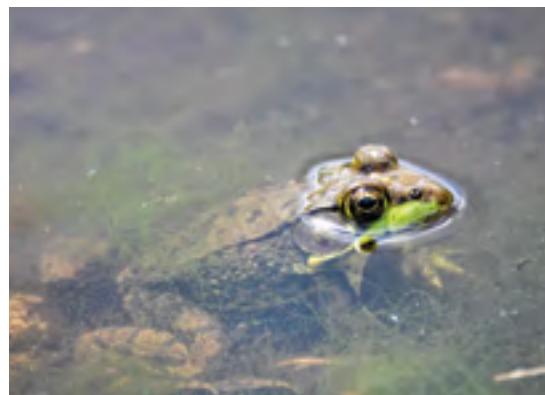
« Le recyclage des matériaux pour batteries est une composante essentielle du développement de l'économie durable de demain. Ultimement, l'objectif est d'insérer un pourcentage grandissant de matériel recyclé à notre procédé de transformation et ainsi potentiellement augmenter notre capacité de production globale pour offrir des solutions plus durables »

– Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de Nouveau Monde

Le recyclage des matériaux pour batteries joue un rôle crucial dans la décarbonisation à l'échelle mondiale. Cette pratique pourrait garantir une source d'approvisionnement secondaire de matériaux qui permettrait de répondre à l'augmentation prévue de la demande tout en diminuant l'empreinte environnementale liée à la production de matériel d'anode.

Grâce à ses partenariats, Nouveau Monde crée une synergie avec d'autres industries en suivant l'approche d'une économie circulaire.





Gestion de l'eau

Nouveau Monde considère l'eau comme une richesse collective. Il est important pour nous, nos communautés locales et nos parties prenantes de préserver la qualité de l'eau afin d'éviter tout impact néfaste sur la faune, les ressources naturelles et l'environnement humain.

Pour le projet minier Matawinie, Nouveau Monde a élaboré, testé et documenté un système de gestion de l'eau à partir de vastes travaux de recherche comprenant des études environnementales de base, des caractérisations géochimiques, des tests en laboratoire et sur le terrain, la modélisation de l'eau et des rapports techniques (tous accessibles au public). La consultation des parties prenantes nous a permis de tenir compte de leurs inquiétudes, comme celles liées au risque de rupture potentielle des digues. Nous avons répondu à cette préoccupation de même qu'aux répercussions potentielles sur la qualité de l'eau en mettant au point une nouvelle méthode de gestion des résidus qui évite le recours aux digues (se reporter à l'étude de cas [Viser l'excellence environnementale](#) à la page 42). Par ailleurs, nous avons mis sur pied un système de gestion de l'eau destiné à être utilisé à toutes les étapes du projet (construction, exploitation et fermeture) et avons intégré un plan d'atténuation supplémentaire afin de réduire au maximum notre impact.



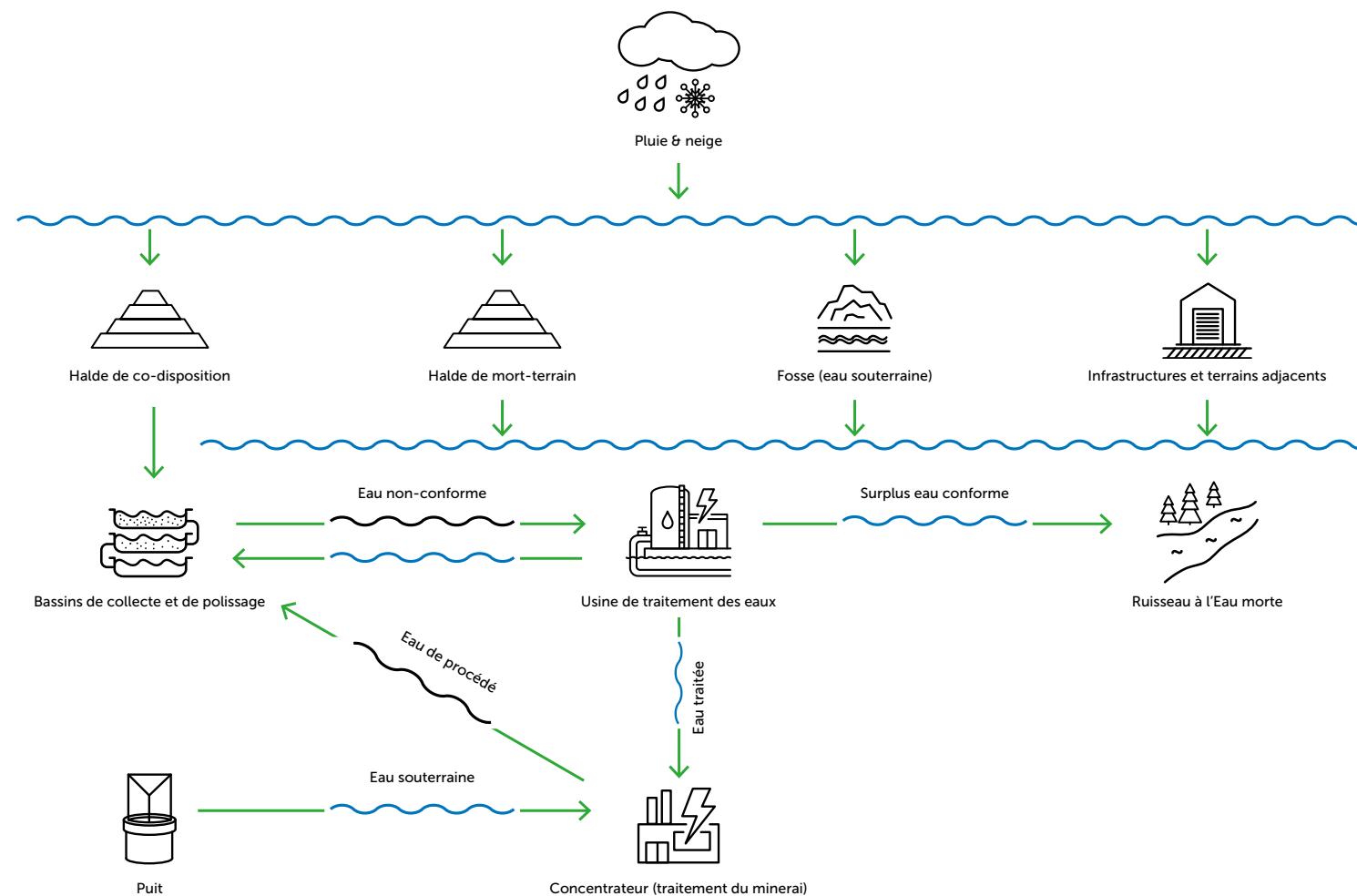
NOTRE SYSTÈME DE GESTION

DE L'EAU IN SITU

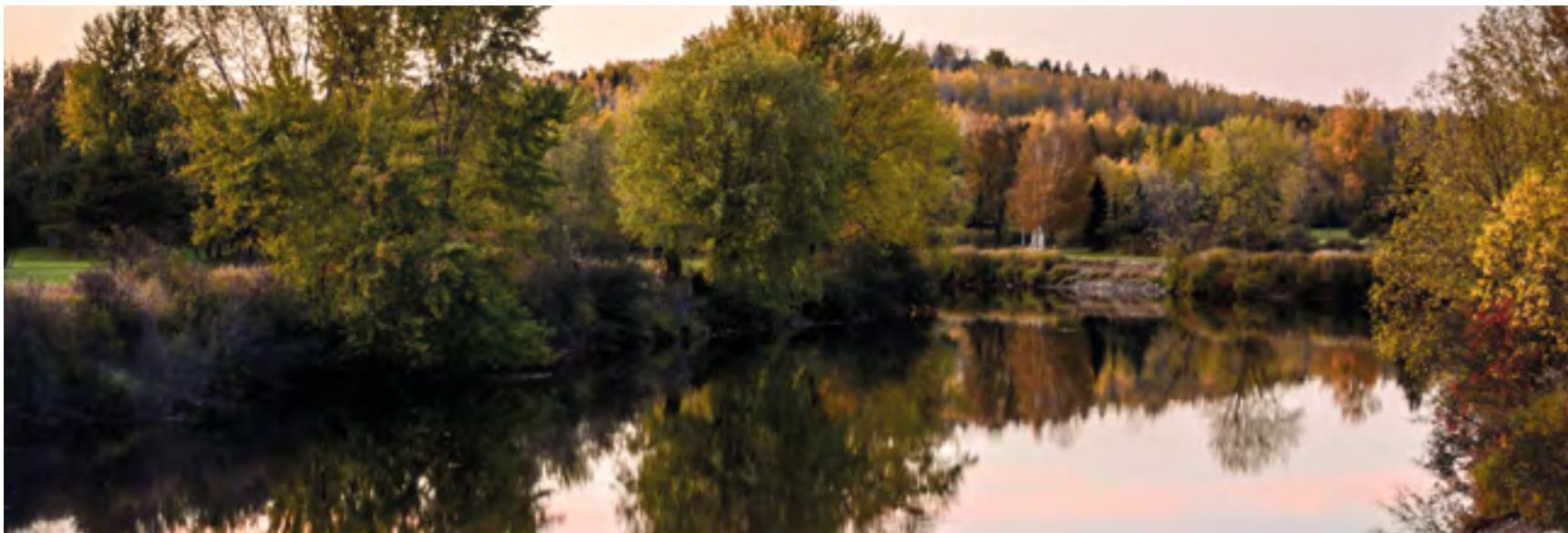
Grâce à un système de fossés et de bassins, l'eau des précipitations, de surface et souterraine est recueillie pour ensuite être dirigée vers les bassins de collecte et de polissage en vue d'être traitée. Une fois conforme aux normes réglementaires, l'eau est libérée dans le ruisseau à l'Eau morte.



Notre philosophie en matière de gestion de l'eau préconise la réutilisation de l'eau dans le processus de concentration du minerai afin de minimiser l'utilisation d'eau douce. Ainsi, l'eau des précipitations sur le site minier et celle provenant de l'assèchement de la fosse seront prioritairement utilisées pour les besoins du concentrateur. Lorsque l'eau ne peut être réutilisée, elle est envoyée dans le bassin de collecte pour être traitée.







Aux fins de l'évaluation environnementale, nous avons inclus toutes les masses d'eau de surface et souterraine susceptibles d'être directement affectées par les activités de Nouveau Monde, en mettant l'accent sur les eaux susceptibles d'affecter les humains ou la faune. L'empreinte finale du projet après l'exploitation commerciale sera d'environ 3 km², située au sommet d'un sous-bassin hydrographique de ruisseaux sans nom qui ont une superficie de moins de 5 km².

Les études, les modèles et la documentation technique ont été rendus publics conformément à la procédure d'évaluation environnementale du gouvernement du Québec. Comme le démontre l'[ÉIES](#), notre approche en matière de gestion de l'eau assure un faible impact sur la qualité de l'eau à proximité immédiate

du site minier et un impact négligeable sur le bassin versant de la rivière Matawin. Plusieurs modélisations relatives à l'impact à long terme du projet sur les eaux souterraines et de surface ont été réalisées afin de déterminer les mesures d'atténuation supplémentaires à mettre en œuvre, au besoin, selon les résultats réels de l'exploitation en prévision de la fermeture de la mine. Le MELCC a calculé et fixé des objectifs stricts en matière de rejets environnementaux propres au projet en fonction des impacts attendus et des caractéristiques du plan d'eau récepteur.

Conformément à son engagement jusqu'à maintenant, Nouveau Monde compte poursuivre l'implication des parties prenantes à toutes les étapes du projet, de la conception à la fermeture, y compris le comité

d'accompagnement, le Bassin Versant Saint-Maurice (organisme de représentation du bassin versant), la communauté locale et la Première Nation Atikamekw.

Nouveau Monde a mis au point des systèmes de déclaration et de gestion de la conformité internes pour la construction et la production commerciale afin de soutenir la conformité des opérations. Des programmes de contrôle et de surveillance pour le projet Matawinie et les sites de Bécancour seront renforcés à mesure que nous déploierons notre Plan d'action de développement durable.

Gestion des déchets et des matières dangereuses

Nouveau Monde mène ses activités en tenant compte de l'environnement ainsi qu'en s'efforçant de préserver son écosystème et de réduire ses répercussions environnementales. Il est primordial de gérer correctement les déchets, en accordant une attention particulière aux résidus dans un contexte minier, afin de protéger les ressources hydriques, visuelles et végétales sur le site Matawinie.

Nous avons opté pour des approches novatrices de gestion des résidus afin de réduire l'empreinte du projet, de limiter les risques associés aux infrastructures de gestion des résidus et de soutenir la restauration progressive du site. Notre système de désulfuration, d'empilage à sec et de co-disposition des résidus miniers et des stériles est conforme aux exigences des meilleures pratiques du Global Tailings Review, du Réseau international pour la prévention du drainage acide et du Programme canadien de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier.

Viser l'excellence environnementale

« Nous faisons les choses différemment. Les considérations environnementales structurent nos projets, à tous les niveaux de développement et d'exploitation de la mine. L'environnement doit être à l'avant-plan lorsque l'on conçoit les infrastructures et que l'on planifie les paramètres opérationnels. Et c'est exactement ce que nous faisons ! »

– Martine Paradis, vice-présidente, Ingénierie, environnement et projet Matawinie

En développant le projet Matawinie, Nouveau Monde a établi des critères de conception précis prévoyant qu'il ne devrait y avoir aucune conséquence négative pour la population ni pour d'autres composantes sensibles, et que le projet soit adapté aux changements climatiques.

« Nous sommes parvenus, grâce aux succès de nos collègues de par le monde, à concevoir ce que nous considérons être la stratégie optimale de gestion environnementale proactive. »

En combinant un processus de désulfuration avec l'empilage à sec et la co-disposition, nous avons conçu un système novateur de gestion des résidus pour prévenir le drainage minier acide. La désulfuration permet de séparer les résidus non générateurs d'acide (« NGA ») et les résidus potentiellement générateurs



d'acide (« PGA »). Par la suite, les résidus sont filtrés pour réduire leur teneur en eau, puis empilés à sec.

Une méthode de co-disposition est employée pour limiter l'oxydation des sulfures, ce qui permet de gérer les stériles et les résidus miniers dans la même halde de co-disposition tout en tirant profit au maximum des propriétés des matériaux. Les stériles sont utilisés pour créer des cellules dans lesquelles les résidus PGA sont compactés afin d'augmenter leur saturation en eau. Les résidus NGA, quant à eux, sont ajoutés, compactés, puis placés sur le dessus afin de limiter l'entrée d'oxygène et d'éviter l'oxydation des sulfures. Ce processus est réalisé sans l'utilisation de bassins ni de digues, qui peuvent constituer un passif environnemental à long terme.

L'équipe Environnement de Nouveau Monde a bénéficié du soutien des étudiants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour construire et instrumenter des cellules expérimentales de co-disposition sur le site de démonstration.



La conception minière à ciel ouvert comprend cinq phases de production pour assurer une alimentation constante durant toute la durée de vie de la mine. La séquence minière devrait permettre de minimiser l'empreinte environnementale du projet, puisque les déchets et les résidus PGA et NGA pourront commencer à être remblayés dans la fosse dès la cinquième année de production. Le facteur déterminant de la séquence minière est la restauration progressive du site. La halde de co-disposition sera couverte et végétalisée durant les années d'exploitation de la mine.

En plus d'offrir une plus grande sécurité environnementale, le système réduit l'empreinte de l'infrastructure de la mine, contribue à éviter le drainage minier acide, optimise la gestion de l'eau et permet une restauration progressive grâce au remblayage de la fosse, au recouvrement du site à la fermeture et à la végétalisation pendant les opérations.

Grâce à ses opérations de démonstration, Nouveau Monde a déjà pu confirmer le processus de désulfuration et terminer la construction d'une cellule expérimentale de co-disposition.

Notre modèle a été présenté aux commissaires du BAPE et aux experts techniques du MELCC pour qu'il fasse l'objet d'un examen approfondi, ce qui a mené à l'adoption d'un décret ministériel du gouvernement du Québec autorisant le projet Matawinie. Dans son rapport, le BAPE a souligné que les plans de la Société en matière de gestion des déchets pour son projet de mine de graphite Matawinie réduiraient les risques environnementaux.



Nouveau Monde participera activement à la gestion, à la protection et à l'éventuelle atténuation de la restauration et des répercussions sur les ressources hydriques dans le cadre de ses activités. La Société a mis au point des systèmes de divulgation et de gestion de la conformité pour la construction et la production commerciale, en plus de programmes de contrôle et de surveillance qui faciliteront le suivi et la divulgation quant aux objectifs de conformité. Ces programmes de surveillance interne seront renforcés à mesure que nous déploierons notre Plan d'action de développement durable.

Notre approche unique en matière de gestion des déchets illustre notre engagement à mettre en œuvre de manière responsable la construction des projets commerciaux, tout en étant proactifs dans le traitement des déchets, en optimisant les infrastructures et la logistique, et en optant pour des choix de conception durables.



+ ACTION CLIMATIQUE

En 2021, Nouveau Monde a lancé son Plan d'action climatique, qui vise l'atteinte d'une empreinte carbone neutre. Notre objectif est d'assurer la carboneutralité de nos émissions de GES pour la portée 1, la portée 2 et une partie de la portée 3. Dans le cadre de ce plan, nous :

→ Développons une **exploitation minière 100 % électrique**. Nos activités minières² devraient produire **85 % moins d'émissions directes de GES** grâce à notre utilisation d'hydroélectricité renouvelable (se reporter à l'étude de cas [Électrifier une mine à ciel ouvert](#) à la page 49 pour en savoir plus);



→ Compensons la totalité de nos émissions depuis notre fondation (en 2012) en utilisant des **crédits carbone**, conformément au Registre des projets propres de l'Association canadienne de normalisation, ce qui nous permet de confirmer notre carboneutralité (en date d'avril 2021);

→ Nous associons à des experts québécois, NEL-i, pour développer l'un des **plus grands projets de compensation carbone** de l'Est du Canada afin de garantir l'approvisionnement futur en crédits carbone pour la Société;

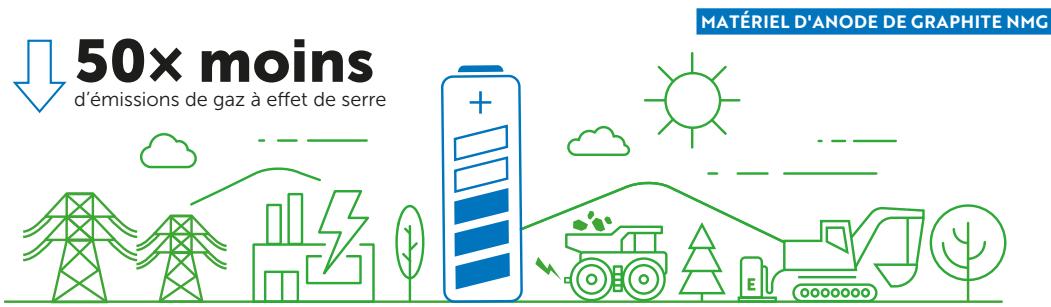


→ Poursuivons notre programme de R&D pour optimiser les procédés à chaque étape de la chaîne de transformation à valeur ajoutée, en tirant parti de **l'hydroélectricité propre pour les activités à forte intensité énergétique**;

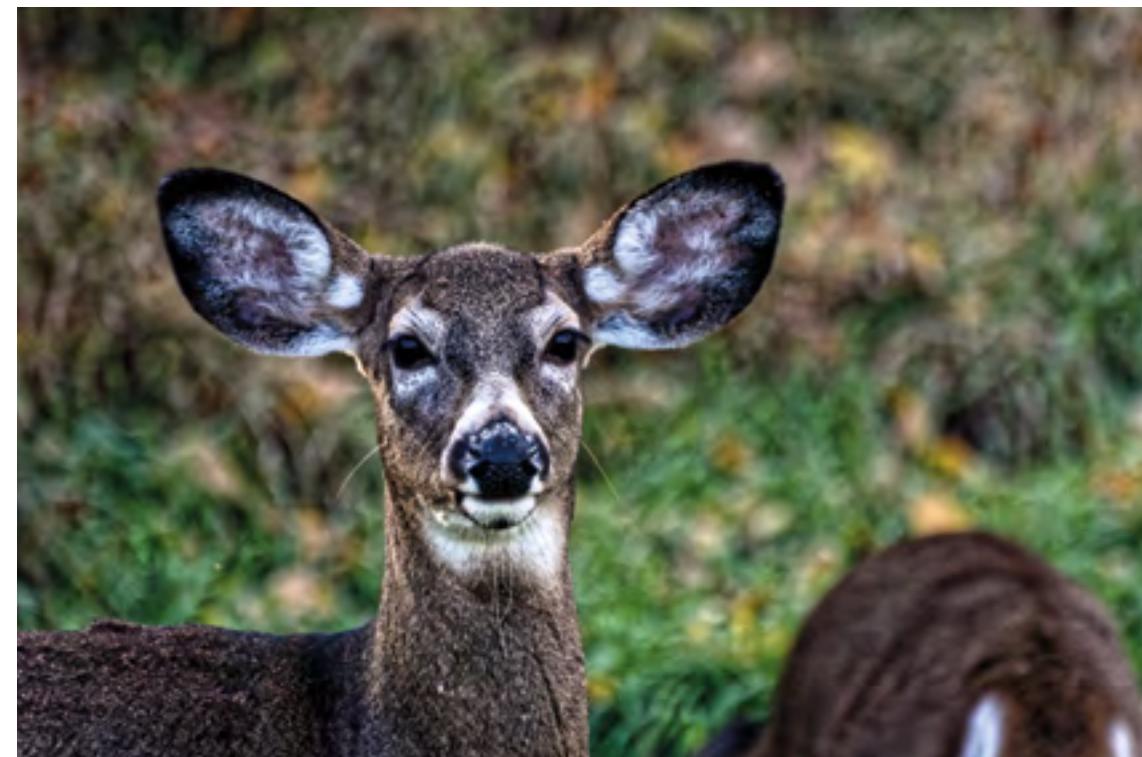
→ Assurerons une surveillance et une divulgation **transparentes et proactives** en matière d'émissions.

Notre objectif à long terme est d'atteindre un bilan carbone net zéro.

² Rapport technique NI 43-101 concernant l'étude de faisabilité du projet de graphite Matawinie.



GRAPHITE SPHÉRIQUE



Nos initiatives d'action climatique nous permettront d'atteindre la carboneutralité pour nos opérations passées et présentes, tout en ayant un plan pour nos activités futures.



Des solutions sur mesure pour un avenir sans carbone

Dans un monde de plus en plus axé sur les technologies propres, les fabricants recherchent des solutions avancées qui offrent la combinaison idéale de qualité, de performance, de coût, de poids, d'empreinte carbone, d'interaction entre les matériaux et d'innombrables autres facteurs.

Dans nos efforts pour fournir les matériaux avancés de graphite les plus écologiques, nous avons mis au point un processus de purification thermochimique exclusif qui permet d'obtenir une pureté d'au moins 99,95 % pour une fraction de l'empreinte carbone générée par la production traditionnelle de matériel d'anode. Nous tirons parti de l'hydroélectricité du Québec pour générer de hautes températures et utilisons des produits chlorés pour éliminer les impuretés, alors que d'autres producteurs de graphite sphérique purifié (« SPG ») s'appuient essentiellement sur des sources d'énergies provenant du charbon et l'acide fluorhydrique, une substance toxique et nocive.

En octobre 2020, Nouveau Monde a annoncé une entente quinquennale avec Olin qui comprend l'espace commercial (à Bécancour) pour les opérations, les services techniques et l'approvisionnement de certaines matières premières pour appuyer la construction des installations de purification de la phase 1. Nous comptons commencer la production de notre SPG en 2021, pour plus tard être en mesure de générer jusqu'à 2 000 tonnes de SPG de qualité batterie par an.

Nouveau Monde a également acheté un site industriel de 200 000 m², adjacent à l'emplacement de la phase 1, qui devrait consolider les installations de fabrication pour la production de 42 000 tonnes de matériel d'anode pour batteries lithium-ion ainsi que de 3 000 tonnes de paillettes purifiées destinées à des applications spécialisées. Notre partenariat avec Olin s'étend à nos opérations à l'échelle commerciale et comprend le recyclage des sous-produits, conformément à notre vision d'une économie circulaire.

En août 2021, nous avons présenté au U.S. Patent and Trademark Office une demande de brevet pour notre technologie de purification thermochimique exclusive. De nombreux tests en laboratoire ont établi le rendement de notre écotechnologie et la haute pureté des produits.



Notre processus de purification thermochimique exclusif illustre notre engagement à rehausser le caractère environnemental et éthique des produits de la Société.



Énergie

En plus d'être propre, abordable et abondante, l'hydroélectricité du Québec offre un levier durable et attrayant pour le développement durable de Nouveau Monde.

Grâce à cette énergie renouvelable, nous sommes en voie de devenir la première mine à ciel ouvert 100 % électrique à extraire et à transformer des matériaux de graphite carbonéutres.

Nouveau Monde a mandaté Hydro-Québec, la société d'État responsable de la production, du transport et de la distribution de l'électricité au Québec, pour la conception, la construction et l'exploitation d'une ligne de raccordement électrique de 120 kV qui alimentera le site minier et concrétisera les objectifs de carboneutralité de la Société. Ces démarches permettront de raccorder la mine et le concentrateur du site au réseau hydroélectrique d'Hydro-Québec en vue d'assurer la pleine électrification de nos opérations. Nos opérations de Bécancour sont aussi alimentées par le réseau d'Hydro-Québec au moyen de son infrastructure existante. Hydro-Québec produit plus de 99 % de son électricité à partir de l'eau, une source d'énergie propre et renouvelable.





Vue aérienne du site de démonstration de Nouveau Monde au premier plan et de la zone de la plate-forme industrielle de la mine Matawinie à l'arrière, prête pour le début des travaux de génie civil.

Électrifier une mine à ciel ouvert

Depuis le dépôt de l'étude de faisabilité bancable pour le gisement Matawinie de Nouveau Monde (2018), nous avons entretenu des discussions actives avec les équipementiers pour explorer les technologies, les meilleures pratiques et les paramètres opérationnels qui permettront de concrétiser notre vision d'une électrification complète.

En novembre 2020, nous avons lancé un appel de préqualification pour constituer une flotte initiale de 60 véhicules. Nouveau Monde a publié l'ensemble des caractéristiques de sa future flotte, de la production aux services auxiliaires, en passant par la maintenance et l'infrastructure. Cette démarche transparente visait à partager les connaissances acquises au cours des quatre dernières années et à encourager nos pairs à adopter des pratiques minières durables. Notre approche incarne les principes de développement durable en stimulant des solutions responsables et en rassemblant des acteurs de divers horizons, voire des concurrents, afin de réinventer les paradigmes existants.

« Nous travaillons tous vers le même objectif de carboneutralité et, pour l'accélérer, nous devons nous assurer que les solutions sont à la fois pratiques et économiques. Nous voulons être partenaires dans ce processus et tester et valider les premières solutions avant de les exploiter à grande échelle. »

– David Lyon, directeur de l'électrification et de l'automatisation

En juin 2021, nous avons conclu une entente de collaboration avec Caterpillar selon laquelle l'entreprise deviendra notre fournisseur exclusif d'une flotte minière 100 % électrique. Dans le cadre de cette entente, Caterpillar sera notre unique fournisseur d'équipement, de technologie et de services, et elle mettra au point, testera et produira les machines zéro émission Cat^{MD} pour notre projet minier Matawinie (d'ici 2028) – une première mondiale !

En plus de nos efforts d'approvisionnement, Nouveau Monde contribue à l'élaboration d'un nouveau système de propulsion électrique et d'une infrastructure de recharge rapide pour les véhicules lourds de l'industrie minière à ciel ouvert. Nos collaborateurs partenaires comprennent Propulsion Québec, l'Institut du véhicule innovant, le Conseil national de recherches Canada, Adria Power Systems, Dana TM4 ainsi que Fournier & Fils.

Nouveau Monde est fière d'agir en tant que catalyseur d'opérations lourdes zéro émission.



Nos partenariats d'électrification de mine à ciel ouvert favorisent et encouragent le développement durable dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, de notre écosystème commercial et de notre communauté.





MONTRER L'EXEMPLE

- Notre gouvernance
- Favoriser la collaboration

À mesure que Nouveau Monde croît, nous adoptons des politiques et des pratiques visant à renforcer notre engagement en faveur de la transparence, de l'équité et de la bonne gouvernance.

Le conseil d'administration de Nouveau Monde supervise la conduite des affaires de la Société et les responsabilités de la direction pour ce qui est des opérations quotidiennes et du développement corporatif. Nous maintenons des normes d'intégrité et de responsabilité élevées tout en gardant à l'esprit les intérêts de nos parties prenantes quant à la mise en œuvre de notre plan d'affaires. La Société tient compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance lorsqu'elle prend des décisions et met en œuvre sa stratégie.

Nous sommes engagés à respecter les principes de développement durable et d'éthique ; l'équipe de direction et le conseil d'administration reconnaissent l'importance d'une bonne gouvernance d'entreprise et la nécessité d'adopter les meilleures pratiques en matière de responsabilité sociale, économique et environnementale.



+ NOTRE GOUVERNANCE

En 2020, le conseil d'administration était assisté par trois comités. Au total, 11 réunions ont été tenues au cours de l'année. Dans le but de renforcer nos bonnes pratiques de gouvernance et de suivre les activités croissantes de l'entreprise, le conseil d'administration a revu la structure de ses comités et a adopté de nouvelles chartes de gouvernance définissant clairement les mandats de chacun.

- » Comité d'audit
- » Comité des ressources humaines, des nominations et de la rémunération
- » Comité de la gouvernance, de conformité et juridique
- » Comité de sécurité, de santé et de bien-être
- » Comité de gestion de projets et de développement
- » Comité ESG, communauté, développement durable et diversité

L'objectif du comité ESG, communauté, développement durable et diversité est d'aider les membres du conseil à assurer la supervision des initiatives ESG et de l'approche de la Société envers des questions touchant la diversité, l'égalité et l'inclusion. Le comité est composé d'au moins trois membres et d'une majorité d'administrateurs indépendants.

Les responsabilités du comité ESG, communauté, développement durable et diversité comprennent l'examen des initiatives, des politiques, des normes et des programmes ESG de la Société en ce qui a trait au développement durable, à la gestion des résidus, à la gestion de l'eau, à la restauration des sites, aux relations avec les communautés et les Autochtones, aux droits de la personne, à la conduite des affaires et à l'éthique. Par ailleurs, le comité devra s'assurer que Nouveau Monde respecte les exigences réglementaires et légales et aidera la direction à adopter et à promouvoir les meilleures pratiques ESG au sein de l'entreprise.

Conseil d'administration



+ **Arne H Frandsen**
Président du conseil



+ **Daniel Buron**
Administrateur principal
indépendant



+ **Yannick Beaulieu**
Administrateur



+ **Eric Desaulniers**
Administrateur



+ **Nathalie Jodoin**
Administratrice



+ **Jürgen Köhler**
Administrateur



+ **Nathalie Pilon**
Administratrice



+ **James Scarlett**
Administrateur



+ **Andrew Willis**
Administrateur

Légende

1 Comité d'audit

3 Comité de la gouvernance, de conformité et juridique

5 Comité de gestion de projets et de développement

2 Comité des ressources humaines, des nominations et de la rémunération

4 Comité de sécurité, de santé et de bien-être

6 Comité ESG, communauté, développement durable et diversité

Membre	Poste exécutif	Depuis	Indépendance	Genre	Expertise	Participation aux comités
Arne H Frandsen	Président du conseil d'administration	1 an	Non	Homme	Droit, investissement bancaire, haute direction, ressources naturelles, financement	2, 3, 6
Daniel Buron	Administrateur principal indépendant	1 an	Oui	Homme	Finance, relations avec les investisseurs, technologie de l'information, administration des affaires, gouvernance d'entreprise	1, 2, 3
Yannick Beaulieu	S.O.	3 ans	Oui	Homme	Finance, administration des affaires, technologie de l'information, santé et sécurité	1, 3, 6
Eric Desaulniers	Président et chef de la direction	8 ans	Non	Homme	Exploration, développement minier	4, 5
Nathalie Jodoin	S.O.	4 ans	Oui	Femme	Propriété intellectuelle, droit	2, 4, 6
Jürgen Köhler	S.O.	< 1 an	Oui	Homme	Gestion d'entreprise, développement technologique et innovation, fabrication et construction, ventes et marketing, gouvernance d'entreprise, santé, environnement et sécurité	1, 5
Nathalie Pilon	S.O.	< 1 an	Oui	Femme	Industrie lourde et fabrication, administration des affaires, gestion de projet, développement durable, diversité et inclusion	1, 4, 5
James Scarlett	S.O.	< 1 an	Oui	Homme	Droit, investissement, gouvernance d'entreprise, finance, relations avec les autochtones	2, 3, 4
Andrew Willis	S.O.	< 1 an	Non	Homme	Investissement, finance	5

Notre feuille de route

Nous concentrons nos efforts sur la transition vers un monde « zéro carbone » tout en limitant notre empreinte environnementale et en créant de la valeur collective. Conformément à nos engagements et à notre [politique de développement durable](#), nous avons mis sur pied un Plan d'action de développement durable ainsi qu'un Plan d'action climatique. Ces plans présentent des approches efficaces permettant d'atteindre nos objectifs et de contrôler adéquatement les enjeux ESG, et guideront le rendement ESG de la Société.

+ FAVORISER LA COLLABORATION

Nouveau Monde est positionnée pour faire partie de la solution pour une économie décarbonisée et la révolution énergétique propre.

Nos partenariats

Nous encourageons la collaboration dans notre secteur et au-delà pour réinventer les modèles d'extraction des ressources et la fabrication de matériaux avancés. Nouveau Monde maintient un portefeuille de projets R&D pour affiner sa gamme de produits de spécialité en fonction des demandes futures du marché et des innovations environnementales.

Nous nous sommes associés à Hydro-Québec pour la recherche et le développement de matériel d'anode de graphite pour les batteries lithium-ion. Pôle d'innovation de classe mondiale, le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie d'Hydro-Québec se consacre au développement de

certaines des technologies de matériaux de batteries les plus avancées au monde pour les véhicules électriques et d'autres applications de stockage d'énergie. Grâce à ce partenariat, l'impressionnant portefeuille de propriété intellectuelle d'Hydro-Québec (plus de 2 000 brevets) et ses installations de pointe constituent un tremplin pour nos développements technologiques et nos activités de commercialisation.

La recherche de pointe et l'étroite collaboration avec les universités, les gouvernements, les centres de transfert de technologie et les partenaires industriels³ complètent nos efforts internes de R&D pour améliorer continuellement nos pratiques environnementales, nos techniques de fabrication et notre offre de produits.

³ABB Inc., le Centre de transfert technologique en écologie industrielle, le Centre national en électrochimie et en technologies environnementales, le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie d'Hydro-Québec, le Centre technologique des résidus industriels, Coalia, le Conseil national de recherches Canada, le Centre Énergie Matériaux et Télécommunications de l'INRS, l'Institut du véhicule innovant, l'Université McGill, l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.



Nos partenariats de R&D concrétisent notre objectif d'investir dans les initiatives de formation, de recherche et de leadership pour faire avancer le développement durable dans le monde.



Notre rôle dans la réalisation du passeport pour batteries favorisera et encouragera le développement durable dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, de notre écosystème commercial et de notre communauté.



Établir une chaîne de valeur des batteries responsable

Les batteries jouent un rôle clé dans l'atteinte de l'objectif de 2 °C de l'Accord de Paris et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

En 2020, nous nous sommes joints à un projet novateur de traçabilité des minéraux et des matériaux pour batteries au Québec, au Canada. En collaboration avec Propulsion Québec, le Groupe OPTEL et le Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG), nous établissons la traçabilité des matériaux en cartographiant et en documentant la chaîne d'approvisionnement du graphite de Nouveau Monde à partir de données détaillées sur la chimie, les facteurs ESG, l'empreinte GES, la logistique, etc.

Bénéficiant d'une subvention du gouvernement du Québec, le projet est rattaché à la GBA et influencera les normes mondiales sur l'identité des piles et les critères de déclaration, pour une production durable et transparente de batteries.

Le passeport pour batteries est en voie de devenir la norme dominante attestant la conformité environnementale et sociale des batteries tout au long de leur chaîne de valeur. Nouveau Monde est bien placée pour mettre en œuvre les principes du passeport pour batteries de la GBA garantissant la traçabilité et la durabilité de ses minéraux stratégiques.





INDEX DE DIVULGATION

Les indicateurs des normes du GRI, du SASB et des ODD de l'ONU ont été groupés selon l'enjeu ESG d'importance. La présente annexe présente les données relatives à 2020. Par souci de divulguer une information plus complète conformément au GRI, nous avons également inclus les éléments généraux d'information (102) et les déclarations propres à l'approche managériale (103) du GRI (se reporter à la seconde moitié de la présente annexe).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Importance	Enjeu ESG d'importance	Références GRI	Références SASB
Très élevée	Action climatique	305-1, 305-2	EM-MM-110a.1 EM-MM-110.a.2
	Gouvernance et conformité	205, 307-1, 308, 419-1	EM-MM-510a.1 EM-MM-510a.2
	Énergie	302-1	EM-MM-130a.1
	Participation de la communauté	411, 413	EM-MM-210b.1 EM-MM-210b.2
	Gestion de l'eau	303-1, 303-2, 303-3, 303-4, 307-1, 308	EM-MM-140a.1 EM-MM-140a.2
Élevée	Gestion des déchets et des matières dangereuses	306, 306-3, 307-1, 308	EM-MM-150a.1 EM-MM-150a.2
	Biodiversité	304, 304-3, 307-1, 308	EM-MM-160a.1 EM-MM-160a.2
	Engagement auprès des peuples autochtones	404, 404-3, 405-1, 411, 413	EM-MM-210a.3
	Économie	201	S.O.
	Santé publique	307-1, 308	S.O.
	Santé et sécurité du personnel	403	EM-MM-320a.1
	Apprentissage et formation	404, 404-3	EM-MM-320a.1
	Diversité et inclusion	401, 405-1, 406-1	S.O.
	Exploitation minière responsable	301-1, 307-1, 308	S.O.
	Contribution socio-économique	203, 204-1, 401, 414	S.O.
Modérée	Qualité de l'air	305-1, 305-2, 307-1, 308	EM-MM-120a.1
	Bruits et vibrations	307-1, 308	S.O.
	Relations industrielles	402, 407	EM-MM-310a.1
	Prévention du travail des enfants et du travail forcé	408-1, 409-1	S.O.

+ ENJEUX ESG SOCIAUX

ODD de l'ONU	Norme	Élément d'information	Description/Emplacement
Enjeu : participation de la communauté et engagement			
	GRI	413	Se reporter aux sections Notre engagement auprès de la communauté (page 15) et Engagement auprès des peuples Autochtones (page 18).
	SASB	EM-MM-210b.1	
EM-MM-210b.2		Les seuls retards subis par la Société en 2020 sont attribuables aux répercussions de la COVID-19, qui ont entraîné une suspension temporaire des opérations de démonstration et un léger retard dans les livraisons d'équipement. Autrement, aucun retard non technique ne s'est produit.	
Enjeu : contribution socio-économique			
   	GRI	201 et 203	Se reporter aux sections Un avenir avantageux pour tous (page 23) et Cultiver les talents locaux (page 24). Dans le cadre de l'entente-cadre (2018) et de l'entente d'avant-projet (2019) conclus avec le Conseil des Atikamekw de Manawan et le Conseil de la Nation Atikamekw, Nouveau Monde a versé les sommes suivantes : » 349 900 \$ en 2020 ; » 733 656 \$ avant 2020.
		204-1	Se reporter à la section Notre communauté d'affaires (page 26).
		401	Se reporter à la section Nos meilleurs atouts (page 28).
		308 et 414	L'approvisionnement est géré par un processus centralisé qui s'efforce de garantir que les biens et services proviennent, dans la mesure du possible, d'un fournisseur local, régional ou provincial qui accorde une grande importance à la responsabilité sociale. Nouveau Monde travaille à améliorer ce processus dans le cadre de son Plan d'action de développement durable et envisage d'utiliser un code de conduite des fournisseurs dans l'avenir. D'ici là, les fournisseurs sont tenus de respecter le programme de santé et sécurité et le programme environnemental de Nouveau Monde.
Enjeu : diversité et formation du personnel			
 	GRI	401	Se reporter à la section Nos meilleurs atouts (page 28).
		404 et 404-3	
		405-1	Se reporter aux sections Nos meilleurs atouts (page 28) et Notre gouvernance (page 51). Nous offrons des chances égales en matière d'emploi conformément à la <i>Loi sur les normes du travail</i> du Québec, à la <i>Charte des droits et libertés</i> du Québec et à la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> .
		406	En 2020, la Société n'a reçu aucune plainte de discrimination. Nouveau Monde a mis en place une politique de lutte contre la discrimination.

ODD de l'ONU	Norme	Élément d'information	Description/Emplacement
Enjeu : santé et sécurité			
	GRI	403	Se reporter à la section Santé et sécurité (page 32). Le code de conduite , la politique de santé et de sécurité et la politique de développement durable de Nouveau Monde indiquent également notre engagement à fournir un environnement sécuritaire à nos employés, sous-traitants et visiteurs.
	SASB	EM-MM-320a.1	Se reporter à la section Santé et sécurité (page 32). Pour assurer une bonne gestion, Nouveau Monde s'est dotée d'un programme de prévention en santé et sécurité adapté à chacun des sites (usine de démonstration, site minier, chantier à Bécancour et chantier du projet Matawinie) ainsi que de processus d'identification des risques et des dangers. Nouveau Monde incorporera des paramètres de sécurité supplémentaires dans le cadre de son Plan d'action de développement durable.
Enjeu : engagement auprès des peuples autochtones			
 	GRI	411	Se reporter aux études de cas Nitaskinan, « Notre terre » (page 19) et Le Québec, notre terrain de jeu (page 16) ainsi qu'à la section Engagement auprès des peuples Autochtones (page 18).
	SASB	EM-MM-210a.3	
	GRI	404 et 404-3	Se reporter à la déclaration sous l'enjeu Diversité et formation du personnel (ci-dessus).
Enjeu : relations industrielles			
	GRI	402	Sans objet – Nouveau Monde est actuellement non syndiquée. Les employés de la Société sont libres de participer à des activités protégées par le <i>Code du travail</i> du Québec et la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> . Cela inclut le droit de former des syndicats ou d'y adhérer, de participer à des activités protégées et concertées visant à améliorer les conditions de travail, ou de s'abstenir de participer à ces activités. Nous respectons le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective de nos employés, et n'intervenons pas dans la décision des employés d'adhérer à un syndicat. Les politiques, procédures et pratiques de la Société visent à assurer le respect du <i>Code du travail</i> du Québec et à prévenir la discrimination antisyndicale.
		407	
SASB	EM-MM-310.a		
Enjeu : prévention du travail des enfants et du travail forcé			
	GRI	408	Nouveau Monde ne considère aucun de ses fournisseurs ou activités comme présentant un risque important lié au travail des enfants ou au travail forcé. Nouveau Monde s'engage à protéger les droits et les intérêts des travailleurs et des communautés dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement, de ses opérations et de ses partenaires commerciaux, y compris les populations vulnérables comme les enfants. La Société n'autorise ni ne tolère aucune forme de travail forcé ou de travail des enfants, que ce soit sur ses sites ou par l'intermédiaire de ses partenaires commerciaux. Nos processus de recrutement sont menés de façon transparente et conformément aux principes de l'Organisation internationale du travail, du <i>Code du travail</i> du Québec, de la <i>Charte des droits et libertés</i> du Québec ainsi que de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> . Toutes les personnes embauchées sont tenues de vérifier leur admissibilité à travailler au Canada et de remplir la documentation de vérification de l'admissibilité à l'emploi requise lors de l'embauche, qui vérifie l'âge des employés et signale toute personne n'ayant pas l'âge légal pour travailler.
		409	
			Nouveau Monde est en train d'élaborer une politique des droits de la personne, qui devrait être prête à la fin de 2021. Cette politique est rédigée en prévision de nos opérations commerciales à la mine de graphite Matawinie et à l'usine de matériaux pour batteries de Bécancour. Elle nous permettra d'intégrer davantage les principes des droits de la personne dans nos politiques internes et dans notre culture, en plus d'influencer nos partenaires commerciaux, nos clients et les utilisateurs finaux de nos matériaux avancés à base de graphite.

+ ENJEUX ESG ENVIRONNEMENTAUX

ODD de l'ONU	Norme	Élément d'information	Description/Emplacement
Enjeu : exploitation minière responsable			
	GRI	301-1	Se reporter à la section Graphite (page 36).
		307	Se reporter à la section Exploitation minière responsable (page 35). Nouveau Monde confirme n'avoir reçu aucun avis de non-conformité, amende substantielle ou cas soumis à un mécanisme de règlement des litiges. Par ailleurs, dans le cadre de son rapport (juin 2020), la commission du BAPE a proposé 61 recommandations pour le projet minier Matawinie, dont 42 relèvent de la responsabilité de Nouveau Monde. En date d'août 2021, 31 de ces recommandations avaient été réalisées, et 8 faisaient l'objet d'un suivi ou étaient en cours de mise en œuvre.
	SASB	308	Se reporter à la déclaration sous l'enjeu Contribution socio-économique (ci-dessus).
Enjeu : action climatique et qualité de l'air			
	GRI	305-1	<p>Émissions directes brutes de GES (portée 1) : 54,6 tonnes métriques d'équivalent CO₂</p> <p>Gaz compris dans le calcul : CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆, NF₃</p> <p>Émissions biogènes de CO₂ : 0 tonne métrique d'équivalent CO₂</p> <p>Année de référence : 2020</p> <p>Source : Nos émissions de GES de portée 1 sont liées à l'extraction et à la concentration de graphite à l'usine de démonstration de Saint-Michel-des-Saints et à l'utilisation de véhicules. Par ailleurs, le siège social de la Société était chauffé au mazout, ce qui a contribué à ses émissions directes ; Nouveau Monde a cependant déménagé en juillet 2021, et le nouvel emplacement est alimenté par l'hydroélectricité.</p> <p>Méthodologie : Les facteurs d'émission proviennent de la réglementation québécoise. La Société respecte l'obligation de déclaration de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère. Le potentiel de réchauffement planétaire (« PRP ») sur 100 ans relativement aux GES est indiqué dans le cinquième rapport d'évaluation (RE5) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (« GIEC »). L'attribution et la consolidation des émissions de GES sont réalisées en appliquant une approche fondée sur la régulation et en utilisant le critère opérationnel. Cette approche fondée sur la régulation opérationnelle est constamment appliquée pour cerner correctement les opérations et les sources de GES qui se situent dans les limites de la Société.</p>
	GRI	305-2	<p>Émissions indirectes brutes de GES (portée 2) : 3,8 tonnes métriques d'équivalent CO₂</p> <p>Gaz compris dans le calcul : CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆, NF₃</p> <p>Année de référence : 2020</p> <p>Source : Nos émissions de GES de portée 2 sont liées à la consommation d'hydroélectricité de notre usine de démonstration et des bureaux du siège social.</p>

ODD de l'ONU	Norme	Élément d'information	Description/Emplacement
 	GRI	305-2	<p>Méthodologie : Le facteur d'émission appliqué à la consommation d'électricité est de 1,7 g d'éq. CO₂/kWh et provient du plus récent Rapport d'inventaire national (« RIN ») du Canada soumis à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (« CCNUCC »). Le facteur représente le niveau moyen d'émissions pour l'ensemble de la province de Québec et n'est pas spécifique au réseau où se déroulent les opérations. Il s'agit d'une approche prudente, car ce facteur intègre certaines émissions de GES qui pourraient relever de la portée 3, à savoir les émissions dues aux pertes de transport et les émissions fugitives de SF₆.</p> <p>Aucun PRP n'est utilisé dans le calcul. L'utilisation d'un facteur d'émission consolidé qui incorpore tous les GES est préférable. Ce facteur d'émission provient du RIN et est donc calculé en utilisant le PRP à 100 ans indiqué dans le quatrième rapport d'évaluation du GIEC.</p> <p>L'attribution et la consolidation des émissions de GES sont réalisées en appliquant une approche fondée sur la régulation et en utilisant le critère opérationnel. Cette approche fondée sur la régulation opérationnelle est constamment appliquée pour cerner correctement les opérations et les sources de GES qui se situent dans les limites de la Société.</p>
	SASB	EM-MM-110a.1	Se reporter aux émissions de portée 1 décrites ci-dessus (GRI 305-1). Pourcentage couvert par la réglementation sur la limitation des émissions : 96 %
	SASB	EM-MM-110a.2	Se reporter à la section Action climatique (page 44).
	GRI	307 et 308	Se reporter à la section Exploitation minière responsable (page 35) et à la déclaration sous l'enjeu Contribution socio-économique .
	SASB	EM-MM-120a.1	Les émissions atmosphériques de ces polluants n'ont pas été quantifiées.
Enjeu : énergie			
 	GRI	302-1	Se reporter à la section Énergie (page 47).
	SASB	EM-MM-103a.1	<p>Consommation totale de carburant provenant de sources non renouvelables : 4 296 GJ</p> <p>Consommation totale de carburant provenant de sources renouvelables : S. O.</p> <p>Consommation totale d'électricité : 11 370 GJ de source hydroélectrique pour l'électricité, le chauffage et la climatisation (73 % de la consommation énergétique totale)</p> <p>Consommation énergétique totale : 15 666 GJ</p> <p>Méthodologie : Les données comprennent la consommation des opérations de démonstration de Saint-Michel-des-Saints, ainsi que les travaux de caractérisation pour le projet commercial et les bureaux. La consommation de diesel nécessaire au processus de concentration est incluse dans la déclaration 301. La conversion de la consommation de diesel, de mazout et de propane des litres/m³ en gigajoules se fait à partir des tableaux de conversion d'énergie de la Régie de l'énergie du Canada. La consommation électrique inclut l'ensemble du bâtiment où la Société loue des espaces pour l'usine de démonstration (y compris les zones qui ne sont ni sous notre responsabilité ni sous notre usage) ainsi que les bureaux. La conversion de la consommation d'électricité de kilowattheures en gigajoules se fait à partir des tableaux de conversion d'énergie de la Régie de l'énergie du Canada.</p>

ODD de l'ONU	Norme	Élément d'information	Description/Emplacement
Enjeu : gestion de l'eau et effluents			
	GRI	301-1	Se reporter à la section Gestion de l'eau (page 42).
	GRI	303-2	La restauration progressive de la halde de co-disposition au cours de l'exploitation a également été prévue dans le plan de gestion des eaux.
	GRI	303-3	<p>Quantité totale d'eau de surface prélevée : 0,75 ML</p> <p>Quantité totale d'eau souterraine prélevée : S. O.</p> <p>Quantité totale d'eau de mer prélevée : S. O.</p> <p>Quantité totale d'eau produite : S. O.</p> <p>Quantité totale d'eau de tiers prélevée : S. O.</p> <p>Total : 0,75 ML</p> <p>Méthodologie/note : L'eau utilisée par le procédé de concentration du minerai est recyclée dans l'usine de démonstration. La perte d'eau est due à l'évaporation pendant le séchage du concentré de graphite et à la sortie d'humidité incluse dans les résidus. L'eau supplémentaire nécessaire au processus provient de l'eau douce fournie par les bassins de l'espace loué. Celui-ci est relié au lac Durand, situé à moins d'un kilomètre au nord de l'usine de démonstration. L'apport d'eau provenant de l'humidité du minerai est de 125 m³. Cela représente un apport total de 875 m³ d'eau pour le processus en 2020. Nouveau Monde ne comptabilise pas de prélèvement d'eau pour usage sanitaire dans ses opérations actuelles.</p>
	GRI	303-4	<p>Quantité totale d'eau de surface rejetée à l'effluent final du projet de démonstration : 8 746 ML</p> <p>Quantité totale d'eau souterraine rejetée : S. O.</p> <p>Quantité totale d'eau de mer rejetée : S. O.</p> <p>Quantité totale d'eau produite : S. O.</p> <p>Quantité totale d'eau de tiers rejetée : S. O.</p> <p>Quantité totale d'eau rejetée : 8 746 ML</p> <p>Méthodologie/note : L'eau rejetée provient des eaux de ruissellement, de l'assèchement de la fosse d'extraction en vrac et de l'eau contenue dans les résidus. Nouveau Monde exploite une installation de traitement physico-chimique ; 100 % de l'eau rejetée est conforme aux critères de qualité de la <i>Directive 019 sur l'industrie minière</i> du Québec. Le plan d'eau récepteur de l'effluent final du projet de démonstration est un ruisseau intermittent sans nom affluent au ruisseau à l'Eau morte. Nouveau Monde ne comptabilise pas le rejet d'eau pour usage sanitaire dans ses opérations actuelles.</p>
	SASB	EM-MM-140a.1	<p>Quantité totale d'eau douce prélevée et consommée : 963 m³</p> <p>Pourcentage dans les régions présentant un stress hydrique initial élevé ou extrêmement élevé : L'eau n'est pas prélevée (0 %) dans les régions présentant un stress hydrique initial élevé ou extrêmement élevé.</p>
	SASB	EM-MM-140a.2	Aucun incident de non-conformité à signaler ; Nouveau Monde demeure conforme à toutes les exigences réglementaires.

ODD de l'ONU	Norme	Élément d'information	Description/Emplacement
Enjeu : gestion des déchets et des matières dangereuses			
 	GRI	306	Se reporter à la section Gestion des déchets et des matières dangereuses (page 45).
	GRI	306-3	Quantité totale de résidus non générateurs d'acide : 3 810 tonnes métriques
	SASB	EM-MM-150a.1	Quantité totale de résidus potentiellement générateurs d'acide : 1 700 tonnes métriques
	SASB	EM-MM-150a.2	Quantité totale de déchets produits : 5 510 tonnes métriques Note méthodologique : Nouveau Monde ne comptabilise pas les déchets pris en charge par les services municipaux (y compris le recyclage) ni les autres déchets évacués vers des sites autorisés par le MELCC. Recyclage : Aucun matériau n'est actuellement recyclé (0 %).
Enjeu : biodiversité, bruit et vibrations			
	GRI	307 et 308	Se reporter à la section Exploitation minière responsable (page 35) et à la déclaration sous l'enjeu Contribution socio-économique .
	GRI	304-3	Dans le cadre de l' ÉISE pour le projet minier Matawinie, une étude initiale sur l'environnement et la phase de conception du projet ont été réalisées, notamment un inventaire exhaustif et une caractérisation de la forêt, des zones humides, de la faune ichthyenne et benthique, de la faune aviaire, des petits mammifères et des chauves-souris, ainsi que de l'herpétofaune dans une zone de 43 km ² . Le tout a été réalisé en portant une attention particulière sur l'empreinte finale du projet (environ 3 km ²). L'accent a été mis sur les espèces menacées, vulnérables et en péril selon la législation du Québec et la <i>Loi sur les espèces en péril</i> du Canada. Parmi celles-ci, la présence du pygargue à tête blanche, du goglu des prés, du lemming de Cooper, de la chauve-souris cendrée, de la chauve-souris argentée, de la petite chauve-souris brune, de la chauve-souris rousse et de la tortue serpentine a été confirmée, tandis que 21 autres espèces ont été identifiées comme y étant potentiellement présentes (l'inventaire complet peut être consulté dans l' ÉIES). De plus, Nouveau Monde a apporté un soin particulier à repérer trois espèces végétales menacées ou vulnérables (selon le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec) dans la zone d'étude, soit l'ail des bois, l'ophioglosse nain et le potamot de Vasey. Cependant, aucune de ces espèces n'a été relevée lors des inventaires effectués sur le terrain.
	SASB	EM-MM-160a.1	La Société s'engage à appliquer la même approche de gestion écologique pour l'usine de matériaux pour batteries de Bécancour. En ce sens, Nouveau Monde a réalisé en 2020 une étude environnementale initiale du terrain de 200 000 m ² situé dans un parc industriel pour la future usine de matériaux pour batteries de la phase 2 à Bécancour. L'étude comprenait une caractérisation initiale des zones humides et des espèces végétales ainsi qu'une observation opportuniste de la faune. Les principales conclusions comprenaient les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> » Aucune espèce végétale menacée ou vulnérable, ou susceptible de l'être, n'a été identifiée. Quinze espèces végétales au statut précaire ont été recensées par le passé dans un rayon de 8 km autour du terrain. » Les inventaires sur le terrain ont permis de détecter la présence du monarque (considéré comme une espèce en danger). Aucune des autres espèces observées ne fait l'objet d'un statut de protection.

ODD de l'ONU	Norme	Élément d'information	Description/Emplacement
	SASB	EM-MM-160a.1	<p>Le plan de gestion de la biodiversité de Nouveau Monde consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> » recueillir des données de base complètes pour caractériser la présence et l'habitat des espèces sauvages, de la faune et de la flore dans les zones d'étude initiales ; » évaluer la possibilité de répercussions directes et indirectes sur les ressources de la biodiversité à la suite de perturbations sur le site ; » évaluer la possibilité et la faisabilité de l'évitement et, lorsque cela n'est pas possible, élaborer des plans d'atténuation pour limiter les conséquences sur les ressources écologiques ; » compenser la perte d'habitats humides, forestiers et de poissons dans le cas des incidences ne pouvant être évitées ni atténuées ; » assurer la restauration progressive du site grâce au remblayage de la fosse et à un plan de restauration exhaustif de l'écosystème avec l'aide d'un expert en restauration de terrains. Ces travaux pourraient comprendre la préparation d'une étude écologique et climato-édaphique qui aurait lieu en laboratoire, en serre et sur le site afin de raffiner les paramètres de restauration et d'évaluer le mélange optimal pour l'ensemencement en se basant sur l'évaluation des sous-produits du déboisement ; » sélectionner des espèces qui favorisent le retour rapide d'un écosystème indigène résilient et durable, limiter l'érosion par le vent et l'eau, améliorer la biodiversité, protéger le recouvrement progressif de la halde de co-disposition et réduire le passif environnemental ; » mettre au point des systèmes de gestion et de divulgation afin de soutenir la conformité des opérations ; » mettre en œuvre des pratiques et des politiques à l'échelle de l'entreprise, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> – éviter les habitats forestiers sensibles, les zones humides à haute valeur écologique ainsi que les habitats de poissons de haute et moyenne qualité ; – déployer des mesures d'atténuation pour minimiser les impacts sur la biodiversité, par exemple éviter le déboisement pendant la saison de nidification des oiseaux et des chauves-souris, ou encore l'établissement de protocoles de relocalisation des tortues ou des serpents. <p>La Société continuera à participer activement à la gestion et à la protection de l'habitat et des écosystèmes dans la zone de projet, ainsi qu'à l'atténuation des risques encourus par ceux-ci.</p>
	SASB	EM-MM-160a.2	<p>Activités se déroulant sur un site minier. Se reporter à l'étude de cas Viser l'excellence environnementale (page 42) pour en savoir plus sur la méthode que nous employons pour réduire activement le drainage minier acide pouvant provenir de notre unique site minier (100 % des sites miniers réduisent activement le drainage acide).</p>
	GRI	307, 308	<p>Se reporter à la section Exploitation minière responsable (page 35) et à la déclaration sous l'enjeu Contribution socio-économique.</p>

+ ENJEUX ESG DE GOUVERNANCE

ODD de l'ONU	Norme	Élément d'information	Description/Emplacement
Enjeu : éthique professionnelle			
	GRI	205	<p>Le conseil d'administration, la direction et les employés s'engagent à agir de façon éthique dans toutes leurs relations d'affaires. Le conseil d'administration de Nouveau Monde a adopté un code de conduite qui définit les objectifs, les attentes et les pratiques commerciales de la Société. Celui-ci comprend la poursuite de nos activités dans le respect de toutes les lois applicables en matière de lutte contre la corruption, y compris la <i>Loi sur la corruption d'agents publics étrangers</i> au Canada.</p> <p>En tant que société exerçant ses activités au Canada, nous rendons compte de nos activités en vertu de la <i>Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif</i>; cette déclaration vise à améliorer la transparence des paiements effectués aux gouvernements et à empêcher la corruption.</p> <p>Les employés de tous les niveaux de la Société sont encouragés à demander conseil s'ils ont des questions sur la manière de respecter la lettre et l'esprit de nos valeurs et de nos politiques. Outre sa publication sur notre site Web, le code de conduite est mis à la disposition de nos employés à l'interne et remis aux nouveaux employés dans le cadre de notre processus d'intégration. En plus de sa politique de gestion de plaintes, Nouveau Monde élabore actuellement une politique sur la dénonciation et une politique de lutte contre la corruption qui seront terminées à l'automne 2021.</p>
	SASB	EM-MM-510a.1	
	SASB	EM-MM-510a.2	
Enjeu : conformité			
	GRI	307 et 308	Se reporter aux paramètres de divulgation ci-dessus.
	GRI	419	Nouveau Monde n'a reçu aucun avis de non-conformité en lien avec la législation ou la réglementation.

+ ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION

Élément d'information	Description/Emplacement
Enjeu : profil organisationnel	
GRI 102-1	Nom de l'organisation : Nouveau Monde Graphite Inc.
GRI 102-2	<p>Activités, marques, produits et services : Nouveau Monde est une société au stade de développement qui fait progresser son projet de mine de graphite Matawinie et son usine de matériel pour batteries de Bécancour vers la production commerciale.</p> <p>Nouveau Monde travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anode pour batteries au Québec, Canada. La Société développe des solutions carboneutres avancées de matériaux à base de graphite pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec ses opérations à faible coût et des normes ESG enviables, Nouveau Monde aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules électriques en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.</p>
GRI 102-3	Emplacement du siège : 481, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints (Québec) J0K 3B0, Canada
GRI 102-4	Emplacement des sites d'activités : Canada et Royaume-Uni
GRI 102-5	Capital et forme juridique : Nouveau Monde est une société cotée en bourse dont les actions sont inscrites à la Bourse de New York sous le symbole NMG et à la Bourse de croissance TSX sous le symbole NOU, et échangées à la Bourse de Francfort sous le symbole NM9A.
GRI 102-6	<p>Marchés desservis : Nouveau Monde dessert les marchés américains, européens et asiatiques dans les secteurs industriels du stockage de l'énergie, des produits réfractaires et de créneaux (p. ex. l'électronique, les produits ignifuges, les matériaux d'ingénierie).</p> <p>Notre clientèle comprend les principaux équipementiers de véhicules électriques, les fabricants de batteries, les fabricants de matériaux à base de carbone, les producteurs de joints et de garnitures d'étanchéité pour haute température, les fabricants de plaques bipolaires et les producteurs de matériaux industriels spécialisés.</p>
GRI 102-7	<p>Taille de l'organisation</p> <p>Effectifs totaux : 63 employés en date de décembre 2020, et 85 employés en date d'août 2021</p> <p>Nombre total d'opérations : Deux : 1) le projet de démonstration Matawinie et 2) l'opération de purification de phase 1 à Bécancour</p> <p>Ventes nettes : Étant au stade de développement de ses projets, Nouveau Monde ne compte aucun revenu pour 2020.</p> <p>Capitalisation boursière totale : Au 31 décembre 2020, la capitalisation boursière de Nouveau Monde s'élevait à 304 517 257 \$.</p> <p>Quantité de produits ou de services proposés : Nouveau Monde poursuit des projets en phase de développement et propose actuellement un portefeuille de matériaux à base de graphite disponibles en différentes spécifications selon les besoins de la clientèle.</p>

Élément d'information	Description/Emplacement
GRI 102-8	<p>Informations concernant les employés et les autres travailleurs</p> <p>Effectifs totaux, classés selon le contrat de travail et selon le genre :</p> <ul style="list-style-type: none"> » 58 employés permanents, dont 14 femmes et 44 hommes » 5 employés saisonniers ou sur appel, dont 2 femmes et 3 hommes <p>Effectifs totaux, classés selon le contrat de travail et selon la région :</p> <ul style="list-style-type: none"> » Projet de mine de graphite de Matawinie : 33 permanents et 5 temporaires » Usine à valeur ajoutée de Bécancour : 2 permanents » Siège social et télétravail, Québec : 24 permanents » Bureau de vente européen, Europe : 2 permanents <p>Effectifs totaux, classés selon le type d'emploi et selon le genre :</p> <ul style="list-style-type: none"> » 57 employés à temps plein, dont 14 femmes et 43 hommes » 6 employés à temps partiel, dont 2 femmes et 4 hommes <p>Description de la nature et de la portée des travaux importants effectués par des travailleurs ne faisant pas partie des employés :</p> <ul style="list-style-type: none"> » Le siège social de la Société recourt aux services de six consultants afférents à la gestion de projets et à l'assistance technique. <p>Les données reposent sur le système d'information des ressources humaines de la Société.</p>
GRI 102-9	<p>Chaîne d'approvisionnement : Nouveau Monde extrait le graphite, matière première de sa chaîne de valeur, directement de son gisement minier Matawinie. À ce stade de développement de la Société, les fournisseurs soutiennent la planification et la construction des projets, l'ingénierie et l'analyse technique, la recherche et le développement et les essais technologiques, ainsi que les activités opérationnelles, administratives et d'entretien.</p> <p>Total des fournisseurs mobilisés : 265 fournisseurs</p> <p>Emplacement géographique des fournisseurs : Les fournisseurs sont situés à proximité des projets de Nouveau Monde, et plus largement au Québec, au Canada, aux États-Unis, en Suisse, en Allemagne, au Japon et en Chine.</p> <p>Valeur approximative des sommes versées aux fournisseurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> » 5 343 870 \$ à des fournisseurs locaux, dont 190 834 \$ à des entreprises autochtones » 11 304 663 \$ à des fournisseurs du Québec et du Canada » 1 165 430 \$ à des fournisseurs internationaux

Élément d'information	Description/Emplacement
GRI 102-10	<p>Modifications importantes de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement : Nouveau Monde a connu une croissance importante depuis la découverte du gisement de graphite Matawinie en 2015 : progression du projet de mine de graphite Matawinie et de l'usine de matériaux pour batteries de Bécancour au stade de développement, recrutement de l'équipe pour faire avancer les deux projets et qualification des produits en vue de conclure des accords de vente.</p> <p>Changements relatifs à l'emplacement ou aux opérations, y compris l'ouverture, la fermeture et l'expansion des installations : En 2020, un bureau des ventes européen a été ouvert à Londres, au Royaume-Uni.</p> <p>Changements apportés à la structure du capital social et autres opérations de formation, de maintien et de modification du capital :</p> <ul style="list-style-type: none"> » Nouveau Monde a été inscrite à la Bourse de New York en mai 2021 et à la Bourse de croissance TSX en 2012, et elle s'est qualifiée pour être négociée à la Bourse de Francfort, en Allemagne, en 2016. » En 2020, la Société a émis une obligation convertible garantie de 15 millions de dollars à Pallinghurst. L'obligation est un instrument de trois ans qui peut être converti à tout moment, en partie ou en totalité, en actions ordinaires selon les modalités de la transaction. <p>Changements relatifs à la localisation des fournisseurs, à la structure de la chaîne d'approvisionnement ou aux relations avec les fournisseurs, y compris en ce qui concerne la sélection et la cessation d'accords :</p> <ul style="list-style-type: none"> » En 2019, Nouveau Monde et Traxys Group ont conclu un accord <i>offtake</i> de 25 000 tonnes de concentré de graphite en paillettes. » En 2020, les bouleversements économiques associés à la pandémie ont intensifié la quête de chaînes d'approvisionnement locales et fiables chez les clients, comme en témoignent les discussions commerciales de la Société.
GRI 102-11	<p>Principe de précaution ou approche préventive : Deux comités du conseil d'administration de Nouveau Monde, soit le comité de gouvernance, de conformité et juridique ainsi que le comité ESG, communauté, développement durable et diversité, sont responsables de superviser les politiques et les activités de gouvernance, économiques, environnementales et sociales de la Société, notamment en ce qui concerne son approche de la gestion des risques liés à la gouvernance d'entreprise et à l'environnement. Les comités chercheront à développer davantage les politiques officielles relatives à chaque domaine de son mandat à mesure que la Société avancera des phases de développement et de construction à celle de production commerciale.</p>
GRI 102-12	<p>Initiatives externes : Nouveau Monde adhère volontairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> » au traité de l'Accord de Paris sur les changements climatiques ; » à l'initiative Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada, un système de gestion du rendement environnemental et social pour l'exploration et l'exploitation minière ; » au Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations unies et aux ODD qui lui sont associés ; » aux principes de la Global Battery Alliance et à l'initiative du passeport pour batteries. <p>Pour en savoir plus sur les cadres externes adoptés par Nouveau Monde et sur les initiatives connexes, consultez notre rapport annuel 2020.</p>
GRI 102-13	<p>Adhésion à des associations : Nouveau Monde est membre de l'Association de l'exploration minière du Québec et de l'Association minière du Québec, qui soutiennent le développement d'une industrie minière responsable au Québec, là où sont situés les projets de la Société.</p> <p>Nouveau Monde est membre d'alliances commerciales qui encouragent les efforts économiques, sociaux et environnementaux en faveur d'un développement industriel responsable, notamment la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie, la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-du-Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec, le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec, la Global Battery Alliance et la European Battery Alliance. Des informations supplémentaires au sujet d'initiatives particulières, notamment le projet pilote de traçabilité des matériaux pour batteries associé à la GBA, sont présentées tout au long de ce rapport. Veuillez vous reporter à l'étude de cas Établir une chaîne de valeur des batteries responsable (page 56) et à notre rapport annuel 2020.</p>

Élément d'information	Description/Emplacement
Enjeu : stratégie	
GRI 102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé : Se reporter aux messages de notre président du conseil d'administration, Arne H Frandsen, et de notre président et chef de la direction, Eric Desaulniers, aux pages 3 et 6, ainsi qu'à notre rapport annuel 2020 (p. 10-15).
Enjeu : éthique et intégrité	
GRI 102-16	<p>Valeurs, principes, normes et règles de conduite : Nouveau Monde s'engage à respecter les principes de développement durable, de transparence et d'éthique tels qu'ils sont décrits dans son code de conduite. La direction et le conseil d'administration reconnaissent la valeur d'une bonne gouvernance d'entreprise et la nécessité d'adopter les meilleures pratiques en matière de responsabilité sociale, économique et environnementale.</p> <p>En 2020, le conseil d'administration comptait trois comités : le comité d'audit, le comité des ressources humaines et de la rémunération et le comité de la gouvernance et du développement durable. Les fondements de notre gouvernance d'entreprise sont le respect des lois applicables, notamment en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de droit de la personne, le respect des lois contre la corruption et les pots-de-vin, ainsi que l'engagement à traiter équitablement notre personnel, nos communautés, notre clientèle, nos fournisseurs, nos partenaires et la concurrence.</p>
GRI 102-17	<p>Mécanismes de conseils et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques : Nouveau Monde a mis en place une politique de gestion de plaintes, en accord avec le principe 31 des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies, qui donne aux parties prenantes la possibilité et le moyen de signaler des plaintes relatives à des infractions potentielles, y compris des infractions à la législation anticorruption, des fautes professionnelles et d'autres motifs de préoccupation.</p> <p>Nouveau Monde a également adopté et mis en œuvre une formation à l'échelle de l'entreprise et une politique de prévention du harcèlement pour les employés, qui comprend un mécanisme de signalement, d'enquête et de traitement des comportements discriminatoires, y compris le harcèlement sexuel, physique et mental.</p>
GRI 102-18	<p>Structure de gouvernance : Le conseil d'administration est chargé de superviser toutes les questions liées à la gouvernance de Nouveau Monde, avec l'aide de certains comités du conseil, selon sa structure de 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> » Comité d'audit : chargé de superviser les rapports financiers de la Société, l'audit externe, la conformité, la divulgation, les contrôles internes et la gestion des risques. » Comité des ressources humaines et de la rémunération : chargé de superviser les politiques, les stratégies et les risques de la Société en matière de santé et de sécurité, de gestion des ressources humaines et de rémunération. » Comité de la gouvernance et du développement durable : chargé de superviser les stratégies, les politiques, les programmes et le rendement en matière d'environnement, d'engagement social et de gouvernance d'entreprise pour le développement et le respect de pratiques commerciales responsables et durables. <p>À mesure que la Société poursuit son développement, nous continuerons à améliorer les pratiques et les politiques, notamment la structure, le mandat et la participation des comités, de manière à refléter la nature évolutive de nos activités et à nous harmoniser avec les meilleures normes en vigueur. Veuillez vous reporter à la section Notre gouvernance (page 51) pour consulter les changements apportés aux comités du conseil en 2021.</p>

Élément d'information	Description/Emplacement
GRI 102-22	<p>Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités : Le conseil d'administration de Nouveau Monde est composé de huit membres (en date de décembre 2020), dont le président et chef de la direction de la Société, le vice-président au développement corporatif et le président du conseil.</p> <p>Se reporter à la section Notre gouvernance (page 51) pour connaître la composition du conseil et la structure des comités les plus actuelles (en date d'août 2021).</p>
GRI 102-25	<p>Conflits d'intérêts : Le comité d'audit, en collaboration avec la direction et un auditeur désigné, est chargé du traitement et de la divulgation des transactions importantes entre parties liées et des conflits d'intérêts potentiels. Le code de conduite de Nouveau Monde précise ce qui est considéré comme un conflit d'intérêts et décrit les comportements attendus en la matière, y compris le signalement et la résolution des problèmes de ce type.</p>
GRI 102-32	<p>Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la production de rapports de développement durable : Le conseil d'administration de Nouveau Monde a examiné et approuvé le présent rapport ESG et s'est assuré que tous les enjeux importants ont été traités.</p>
Enjeu : engagement des parties prenantes	
GRI 102-40	<p>Liste des groupes de parties prenantes : Nous collaborons régulièrement avec diverses parties prenantes pour définir notre approche en matière de développement durable et notre stratégie d'affaires. Nos principales parties prenantes sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> » les communautés locales; » les Premières Nations; » les employés actuels et éventuels; » les clients et les utilisateurs finaux; » les gouvernements, tant les élus que les fonctionnaires; » les associations industrielles et sectorielles; » les actionnaires et les investisseurs; » les fournisseurs et les partenaires commerciaux; » les organisations non gouvernementales (« ONG »).
GRI 102-41	<p>Accords de négociation collective : Nouveau Monde est actuellement exploitée en tant qu'entreprise non syndiquée.</p>
GRI 102-42	<p>Identification et sélection des parties prenantes : Nous estimons que l'engagement des parties prenantes est un aspect essentiel de la gouvernance d'entreprise. Dans le cadre de nos opérations au projet de mine de graphite Matawinie, à l'usine de matériaux pour batteries de Bécancour et à nos bureaux, nous nous efforçons de collaborer efficacement avec les parties prenantes, que nous définissons comme les personnes et groupes susceptibles d'affecter nos activités, nos objectifs, nos propositions de projets et nos politiques ou d'être touchés par ceux-ci. Il est essentiel de maintenir un dialogue constant avec nos parties prenantes pour mener à bien nos activités, ainsi que pour élaborer et mettre en œuvre notre stratégie de développement durable.</p>
GRI 102-43	<p>Approche de l'implication des parties prenantes : Se reporter à la section Notre engagement auprès de la communauté (page 15).</p>
GRI 102-44	<p>Enjeux et préoccupations majeurs soulevés : Se reporter à la section Principaux enjeux ESG (page 12).</p>

Élément d'information	Description/Emplacement
Enjeu: pratique de production de rapports	
GRI 102-46	Définition du contenu du rapport ainsi que de la matérialité et des périmètres de l'enjeu : se reporter à la section Principaux enjeux ESG (page 12) ; les périmètres sont abordés dans les déclarations propres aux différents enjeux.
GRI 102-47	
GRI 102-48	Réaffirmation des informations : Comme il s'agit de notre premier rapport ESG, aucune correction n'a été apportée aux informations.
GRI 102-49	Modifications relatives à la production de rapports : Comme il s'agit de notre premier rapport ESG, aucune correction n'a été apportée aux informations.
GRI 102-50	Période de production de rapports : Le présent rapport ESG concerne la période du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Le cas échéant, le rapport comporte des références aux années des données (p. ex. 2021).
GRI 102-51	Date du rapport le plus récent : Il s'agit de notre premier rapport.
GRI 102-52	Cycle de production de rapports : Nous avons l'intention de produire un rapport sur nos initiatives ESG chaque année.
GRI 102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport : Julie Paquet, vice-présidente, Communications et Stratégie ESG, est la personne à contacter pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport : jpaquet@nmg.com .
GRI 102-54	Déclarations de production de rapports en conformité avec les normes GRI : Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI, notamment les éléments généraux d'information ainsi que les déclarations sur l'approche managériale et le secteur des mines et des métaux du GRI, le cas échéant.
GRI 102-55	Référentiel GRI : L'annexe entière de ce rapport nous sert de référentiel GRI.
GRI 102-56	Vérification externe : Compte tenu de la portée actuelle de nos activités, nous ne réalisons actuellement pas de vérification externe de notre rapport. Nous sommes convaincus que nos processus internes permettent un contrôle suffisant de l'exactitude des informations que nous communiquons. Nous continuerons à explorer les solutions de vérification à mesure que les projets et le développement de la Société progresseront.

+ DÉCLARATIONS PROPRES À L'APPROCHE MANAGÉRIALE

les déclarations propres aux enjeux se rapportent à Nouveau Monde et à ses activités à Saint-Michel-des-Saints, au Québec, dans le cadre du développement du projet de mine de graphite Matawinie, et à Bécancour, au Québec, dans le cadre du développement de l'usine de matériaux pour batteries de la Société. En comparaison, l'empreinte et les répercussions du siège social et des bureaux à distance de la Société, ainsi que du bureau de vente européen, sont minimales.

Élément d'information	Description/Emplacement
Enjeu : éléments généraux d'information	
GRI 103-1, 2 et 3	Explication de l'enjeu important et de son périmètre, et évaluation de l'approche managériale : Se reporter à la section Principaux enjeux ESG (page 12) et aux sections pertinentes présentées dans ce rapport ESG et son annexe.
GRI 201 et 203	Performance économique et incidence économique indirecte : Se reporter aux déclarations pertinentes sous l'enjeu Contribution socio-économique (ci-dessus).
GRI 204	Pratiques d'achats : Se reporter à la section Notre communauté d'affaires (page 26).
GRI 205	Lutte contre la corruption : Se reporter à la déclaration sous l'enjeu Éthique professionnelle (ci-dessus).

+ RÉFÉRENCES ET ACRONYMES

B

BAPE Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

E

ESG Environnement, social et de gouvernance

ÉIES Étude d'impact environnemental et social

G

GBA Global Battery Alliance

GES Gaz à effet de serre

GIEC Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat

GRI Global Reporting Initiative

M

MELCC Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

N

Nous Nouveau Monde Graphite Inc.

Nouveau Monde Nouveau Monde Graphite Inc.

O

ODD Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies

OSHA Occupational Safety and Health Administration

P

PRP Potentiel de réchauffement planétaire

R

RIN Rapport d'inventaire national

R&D Recherche et développement

S

Société Nouveau Monde Graphite Inc.

SPG Graphite sphérique purifié

T

TEQ Transition énergétique Québec

U

UQAT Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Le développement durable est propulsé par une approche holistique, l'innovation collaborative et l'amélioration continue.

Nous rendons régulièrement compte de nos progrès et de notre impact tout au long de l'année. Abonnez-vous à nos alertes d'information ou suivez-nous sur les médias sociaux pour nous accompagner dans cette démarche.



[NMG.com](https://www.nmg.com)

